

Le territoire comme guide

Tourisme de mémoire dans le Calvados



Le territoire comme guide

Tourisme de mémoire dans le Calvados

Commanditaire de l'étude

Direction départementale
des territoires et de la mer du Calvados

Étudiants

Justine Caussanel
Lucas Meliani
Anys Merhoum
Marion Savignon

**Cahiers du DSA
d'architecte-urbaniste
2015 – 2016**

**École d'architecture
de la ville & des territoires
à Marne-la-Vallée**





Introduction

page 6

**A Le tourisme mémoriel :
un enjeu d'aménagement
pour la Plaine de Caen**

page 16

**B Le maillage :
une nouvelle manière de voir et d'arpenter
le territoire**

page 31

1 L'empreinte territoriale de l'histoire

page 33

**2 Formes et espaces des différents
tourismes**

page 43

**3 Connecter les lieux du tourisme
en donnant à lire les grandes logiques
géographiques**

page 55

**C Quatre principes d'aménagement
issus de la géographie**

page 73

1 Le littoral : redonner à voir la mer

page 77

**2 Les brèches : relier les plages
du débarquement aux bourgs**

page 123

**3 Les vallées : relier les plages
du débarquement à l'arrière-pays**

page 143

**4 Les lieux oubliés : une constellation
de points sur le territoire**

page 169

Conclusion

page 174

Bibliographie

page 176

Introduction

La Normandie est célèbre internationalement pour ses plages qui ont été le théâtre du débarquement allié en juin 1944. C'est aussi une destination touristique historique en France, célèbre pour sa villégiature, ses paysages et les activités de loisirs qu'elle propose. Plus de 70 ans après le débarquement et la bataille de Normandie, les plages continuent d'attirer de nombreux touristes, notamment à l'occasion des commémorations des événements, et elles sont même en passe d'être inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cependant, l'importante activité que génère le tourisme lié à la guerre est en train d'évoluer. Les pratiques touristiques changent et les territoires dans lesquels elles s'inscrivent mutent. Par ailleurs, avec la succession des générations et la disparition progressive des vétérans, le rapport des visiteurs à la mémoire se transforme : il devient moins émotionnel, plus historique. L'État, à travers la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados (DDTM 14), s'interroge donc sur le devenir du tourisme de la mémoire. Comment accompagner et rendre cohérentes ces nouvelles dynamiques ? Dans quelle mesure le tourisme lié à la guerre peut-il encore participer au développement du territoire ?

L'étude se focalise sur la situation du tourisme mémoriel dans la plaine nord de Caen, un territoire délimité par les deux estuaires de l'Orne et de la Seulles. Les sites mémoriels situés dans cette zone sont, à l'exception du Mémorial, des sites secondaires qui restent assez à l'écart des circuits touristiques principaux et s'inscrivent dans des paysages urbains et ruraux « ordinaires ». Malgré leur forte présence sur le territoire normand, ces sites *subissent* l'aménagement de leur contexte environnant immédiat plus qu'ils n'y participent.

Dans quelle mesure peut-on alors faire des lieux liés à la mémoire de la guerre une question d'aménagement ?

À travers cette étude, il s'agit de permettre de ménager la coexistence deux attitudes actuellement opposées : l'une consiste à figer les lieux de mémoire liés à la guerre dans un état donné ; l'autre à les laisser se défaire, sans prendre en compte leur dimension historique et leur charge émotionnelle. Cette démarche nous amène à nous demander comment faire coexister ce qui fut avec ce qui est là. Autrement dit, comment concilier mémoire, tourisme et pratiques quotidiennes ?

Alors que l'implantation du mur de l'Atlantique et le débarquement allié se sont faits selon de grandes logiques géographiques, on remarque que les pratiques touristiques et quotidiennes de déplacement ne permettent pas d'apprécier les spécificités de cette géographie, et par extension d'apprécier la totalité des traces de la guerre. Il semble alors nécessaire, si on veut pleinement intégrer les enjeux liés à la mémoire dans l'aménagement, de réinvestir la géographie sur laquelle s'est imposée la Seconde Guerre mondiale.

Dans la première partie de ce cahier, nous nous attachons à établir un diagnostic des lieux et de l'évolution du tourisme de mémoire dans le Calvados. Puis nous développons deux grandes actions. Nous proposons d'abord d'inciter à arpenter le territoire d'une nouvelle manière en développant le maillage de voies et de chemins qui structure la plaine de Caen. Il s'agit de s'appuyer sur les spécificités géographiques du territoire pour relier la constellation des lieux de mémoire isolés, pour proposer de nouvelles pratiques de déplacement, ainsi que pour favoriser l'articulation entre le tourisme lié à la guerre et les autres formes de tourisme. Dans la troisième partie, nous développons des projets pour quatre situations manifestes qui nous amènent à définir des stratégies d'intervention applicables à d'autres cas sur le territoire. Nous montrons comment l'aménagement peut permettre de redonner une cohérence et une lisibilité aux sites mémoriels tout en bénéficiant aux pratiques quotidiennes.

A

**Le tourisme mémoriel :
un enjeu
d'aménagement
pour la Plaine de Caen**

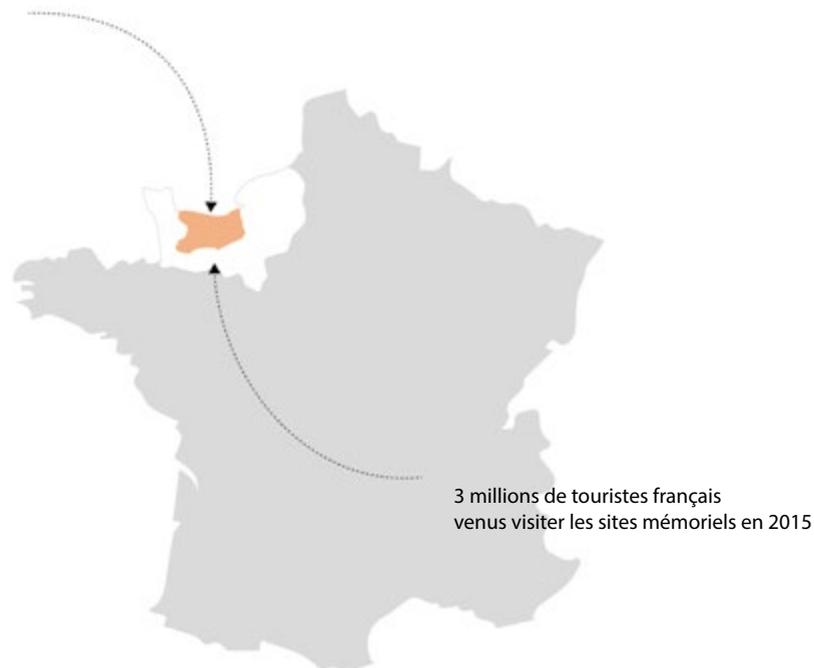
La plage de Juno Beach



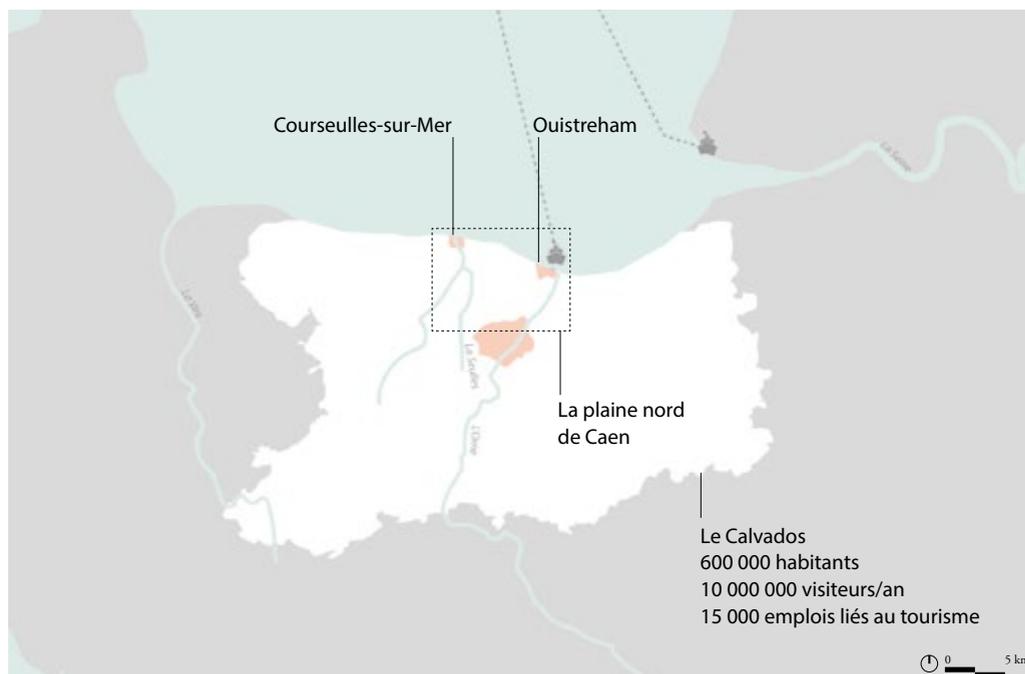
Contre-champ : l'*openfield* de la Plaine de Caen



3 millions de touristes étrangers
venus visiter les sites
mémoriels en 2015



La Normandie, symbole international du Débarquement et haut lieu du tourisme français



La plaine nord de Caen : territoire d'étude des évolutions du tourisme de mémoire

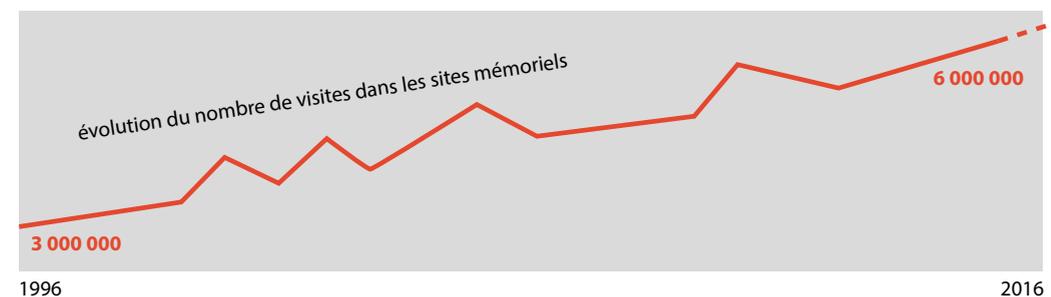
La plaine de Caen, enjeux touristiques et métropolitains

Le territoire de l'étude est structuré par la ville de Caen et ses deux pôles secondaires : Ouistreham, porte d'entrée sur le territoire depuis le ferry, et Courseulles-Sur-Mer avec son centre canadien Juno Beach lié au débarquement. Il est caractérisé par un paysage d'*openfield*, un littoral dunaire, un ensemble de bourgs et un patrimoine architectural vernaculaire construit en pierre de Caen. Ce territoire contraste ainsi avec l'image d'Épinal de la Normandie des bocages, des falaises et des colombages. Il est aussi sujet à une urbanisation importante et peu structurée, alimentée par la métropolisation de Caen et la forte affluence touristique saisonnière. De manière analogue, les sites touristiques liés à la guerre souffrent d'un manque de structuration et ne sont pas investis à la hauteur de leur potentiel.

Une mémoire mouvante

Comme l'affirme l'historien Jean Quellien, « quand les télévisions cherchent des images, elles vont toujours aux mêmes endroits : à la pointe du Hoc ou à Arromanches »¹. En effet, l'analyse des fréquentations des lieux de mémoire du débarquement de Normandie fait apparaître que certains lieux sont jugés plus représentatifs du tourisme mémoriel que d'autres, comme Arromanches, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, ou encore la Pointe du Hoc. Une sélection s'est ainsi opérée au sein des lieux liés à la guerre. Elle est à la fois tributaire de décisions politiques ou commerciales de planification et d'aménagement, et orientée par une certaine culture cinématographique, littéraire et populaire qui favorise les lieux et événements les plus spectaculaires de l'Histoire. Les sites liés à la mémoire de la guerre

1 Jean Quellien cité in Juliette Bénabent, « Menu D-Day et balade en Jeep : le débarquement, un sacré business », *Télérama*, 6 juin 2015, <http://www.telerama.fr/monde/menu-d-day-et-balade-en-jeep-en-normandie-tout-le-monde-debarque,127472.php>.



Un Jour-J, 71 ans de mémoire



Le Cimetière américain, lieu de mémoire « déterritorialisé » à l'aménagement exemplaire



Monument au mort « territorialisé » de Colleville-Montgomery à l'aspect de parking

qui se trouvent sur le Plaine de Caen sont pour leur part peu fréquentés et considérés comme secondaires, à l'exception du Mémorial de Caen. Pourtant, ces lieux attachés à des pratiques plus quotidiennes que touristiques sont très nombreux, disséminés sur l'ensemble du territoire normand, présents aussi bien au niveau des plages que dans les campagnes et les villages.

Sites « déterritorialisés » et sites « territorialisés »

Les sites liés à la guerre sont donc plus ou moins fréquentés et ont une présence physique dans le territoire qui diffère. Nous proposons d'en distinguer deux grandes catégories.

Certains sites sont « déterritorialisés ». Cela signifie que le contexte peut changer autour d'eux sans qu'ils en soient affectés. Ils sont caractérisés par des aménagements exemplaires et produisent une grande force évocatrice. Paradoxalement, ce sont les lieux déterritorialisés qui sont le plus attentifs aux sites dans lesquels ils s'inscrivent. Ils inspirent le recueillement et s'extraient de l'aménagement ordinaire de la Plaine de Caen. Dans certains cas, comme les cimetières militaires, ces sites ont même le statut juridique de lieux extraterritoriaux.

À l'inverse, on observe la présence d'un grand nombre de lieux « territorialisés », comme des monuments aux morts ou des vestiges transformés en musées privés, dont l'évolution est étroitement liée à celle du territoire. Leur aménagement est générique, se rapprochant plus du registre de la consommation que de celui de la commémoration. Ces lieux de mémoire territorialisés tendent à être banalisés voire effacés du fait d'une urbanisation rapide qui se fait souvent selon des logiques homogénéisantes.

Des lieux de mémoire « territorialisés » à l'aménagement muet

Ces lieux territorialisés, dédiés à la mémoire et accueillant des touristes, sont souvent le produit d'initiatives privées de deux types : il s'agit soit de vestiges rachetés et restaurés par des acteurs privés, soit d'édifices contemporains dont la fonction se situe entre le mémorial, le musée et le centre culturel. Ces deux types de lieux proposent un récit historique de la guerre, souvent sous la forme de dioramas. Leur aménagement illustre une mise en scène de l'objet de mémoire lui attribuant un caractère figé, sans prise en compte du paysage environnant, et en confrontation avec l'aménagement souvent standardisé des villes.

Outre la portée historique qui les caractérise, la visée économique de ces lieux est importante. Elle influe sur la qualité de leur aménagement, induisant des interventions sectorisées et peu de cohérence d'ensemble. Ces lieux de



Lieux de mémoire territorialisés à l'aspect de zones commerciales

mémoire sont en effet souvent aménagés de la même manière que des lieux touristiques de loisirs ou des zones d'activité commerciale.

S'y adjoignent tous les éléments ostentatoires caractéristiques des espaces de consommation : surfaces imperméabilisées de parking, mobilier urbain standard, boutique de souvenirs, restaurant, panneaux publicitaires, grillage plastifié délimitant le domaine privé, etc.

Les sites mémoriels, qui jusque-là étaient érigés dans un souci de célébration d'événements passés, se retrouvent alors à revêtir de nouvelles fonctions : générer du profit, stimuler la consommation et attirer le plus grand nombre de visiteurs. Loisirs, consommation et mémoire sont placés au même niveau, sans qu'il y ait de questionnement ou de remise en cause des liens que ces sphères entretiennent entre elles. Les lieux de mémoire sont alors gommés et noyés dans un surplus d'aménagements qui n'est pas à la hauteur de la « puissance » suggérée par ceux-ci.

Une urbanisation générique comme contexte d'une mémoire spécifique

Le caractère muet de ces lieux « territorialisés » est accentué par le caractère générique de l'aménagement dans lesquels ils s'inscrivent. En effet, de par la proximité avec Caen, les bourgs et villages de la plaine sont devenus des petites villes-dortoirs constituant à présent la « banlieue de Caen », caractérisées par un émiettement croissant de lotissements pavillonnaires implantés par couches successives sur des surfaces agricoles sans cesse réduites.

Cette forte périurbanisation s'accompagne d'aménagements coûteux, peu pérennes et essentiellement pensés pour la voiture. Ces aménagements réduisent la place du piéton, négligent les modes alternatifs de déplacement, et brouillent la lisibilité du paysage, notamment des plages du débarquement. Une grande partie du littoral est ainsi occupée par des voitures stationnées ou en circulation sur des surfaces qui ne sont occupées que durant l'été. Le problème ne réside pas dans le manque de places disponibles, mais dans les habitudes de déplacement. Le confort permis par la voiture semble prévaloir dans cette région où les transports en commun font défaut. On stationnerait sa voiture sur la plage si cela était permis.

Des circuits touristiques réducteurs

Les pratiques touristiques des lieux liés au débarquement sont principalement structurées par des circuits d'une durée d'un à trois jours. Les sites les plus emblématiques sont visités dans un premier temps, tandis que les sites secondaires font éventuellement l'objet d'un circuit plus long, et ce dans un second temps. Dans ce système, le touriste est canalisé. Il ne peut apprécier toutes les traces tangibles laissées par la guerre, notamment les sites territorialisés, pourtant bien présents.



Des vestiges mémoriels noyés dans un contexte de périurbanisation croissante



Des lieux de mémoire à l'aménagement coûteux et obsolète

Cette pratique touristique consistant à imposer des parcours simplifiés amène à penser qu'il ne reste plus rien de la guerre, étant donné que ces parcours sont des itinéraires fléchés, qui conduisent les touristes regroupés dans des autocars d'un point à l'autre. De plus, elle semble de moins en moins adaptée au comportement du touriste contemporain : celui-ci devient de plus en plus autonome, privilégiant l'expérience individuelle plutôt que collective. Il convient donc, pour anticiper au mieux l'avenir du tourisme mémoriel dans le Calvados, de remettre en question la dynamique en place.

En plus du danger que peut représenter la présence de la voiture sur le littoral très fréquenté en été, il convient également de remettre en cause les pratiques de transport et de circulation des touristes, notamment lorsqu'il s'agit de sites ayant été témoins d'événements historiques comme le débarquement, et faisant l'objet d'un projet de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco.

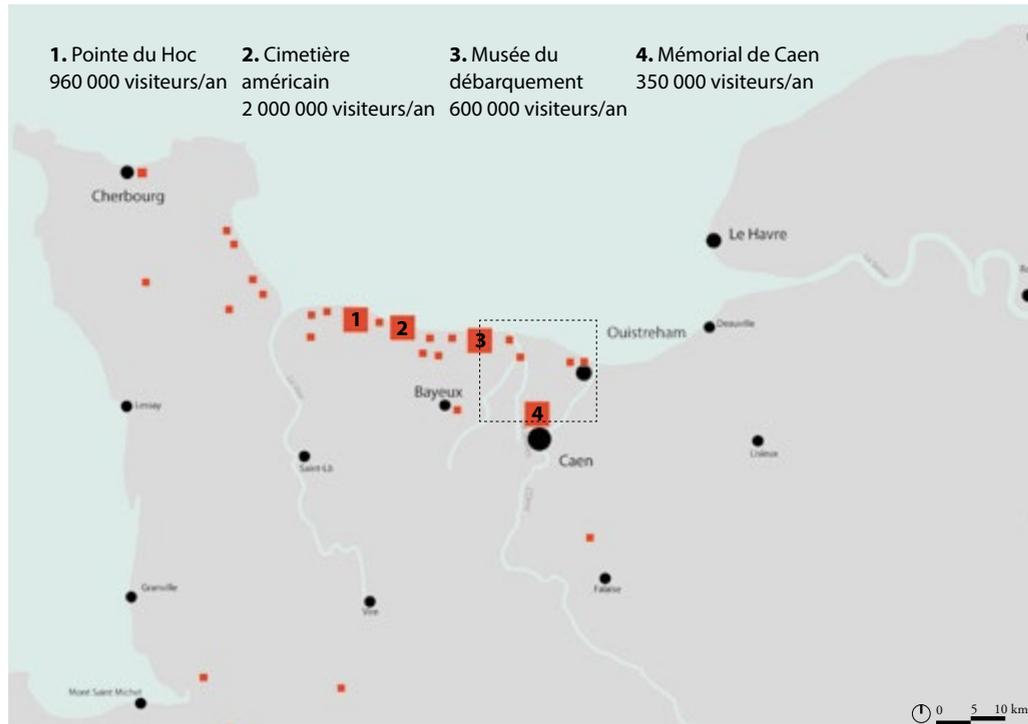
La mémoire comme outil d'aménagement

Face à cette banalisation des lieux de mémoire territorialisés qui subissent l'aménagement du territoire plus qu'ils n'y participent, et face à cette lecture simplificatrice de la géographie liée à des pratiques touristiques et quotidiennes qui ne rendent pas compte de ses spécificités, quelle attitude adopter ?

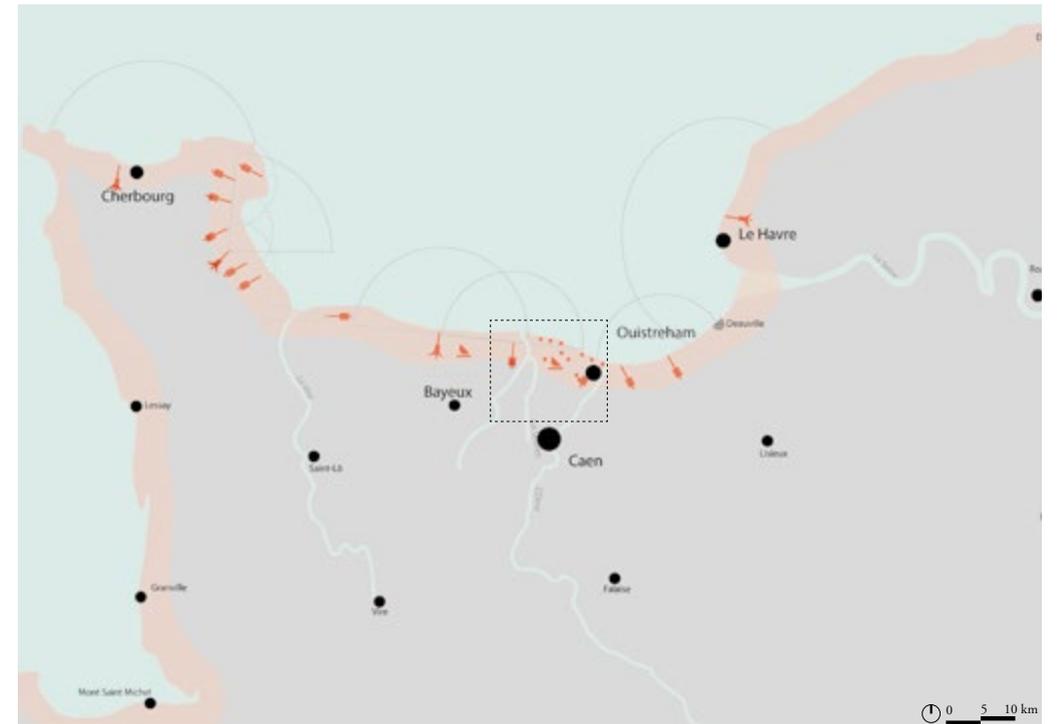
Dans quelle mesure peut-on faire des lieux de mémoire liés à la guerre une question d'aménagement ?

Il apparaît nécessaire d'intervenir sur les lieux territorialisés, mais les deux attitudes communément adoptées à leur encontre semblent contradictoires. La première attitude consiste à les déterritorialiser, c'est-à-dire à les « monumentaliser » dans une logique de conservation pure et simple. Or il ne revient pas à l'architecte-urbaniste de choisir l'état dans lequel ces vestiges devraient se maintenir. Les strates d'histoire accumulées sur ces objets sont si nombreuses qu'en évoquer une impliquerait de nier les autres. Et même si un choix arbitraire était fait, ces lieux territorialisés sont si étroitement liés au présent que les maintenir dans un état donné reviendrait à immobiliser le territoire. Vivre au quotidien dans un territoire à la mémoire unique et omniprésente, ou simplement le visiter, s'avérerait pesant.

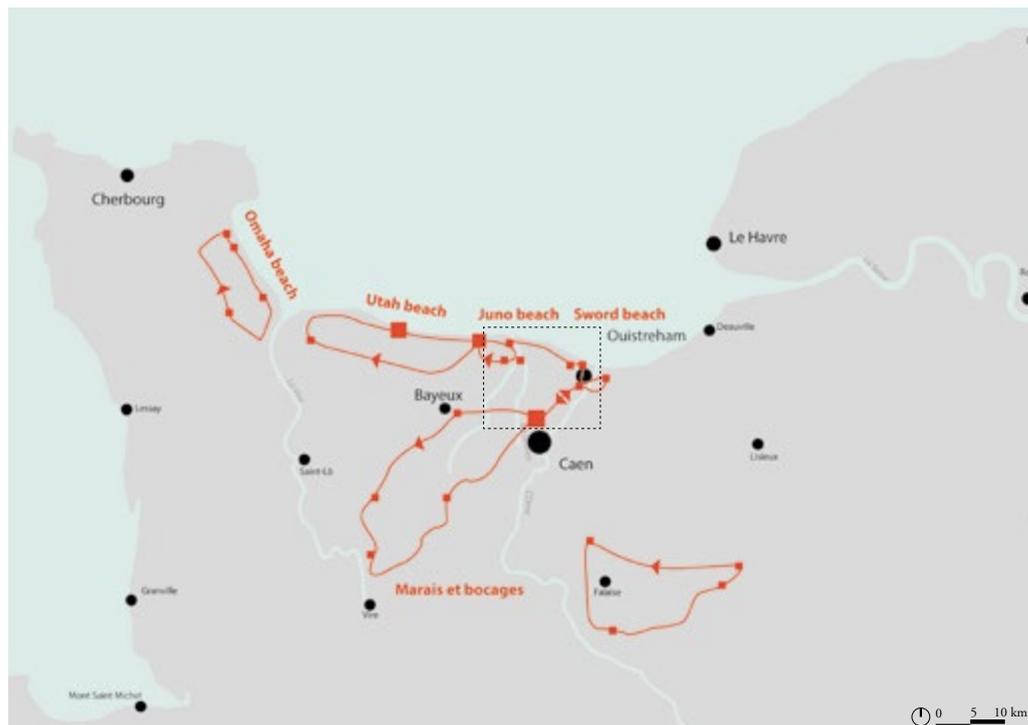
La deuxième attitude qui prédomine actuellement consiste à réduire ces lieux de mémoire territorialisés à des lieux banalisés. Ces lieux se retrouvent alors progressivement effacés. Il nous semble que cette démarche ne doit pas prévaloir. Tout d'abord car le tourisme mémoriel est un puissant atout pour le territoire, mais qui, à force de négligence, risque de voir sa fréquentation



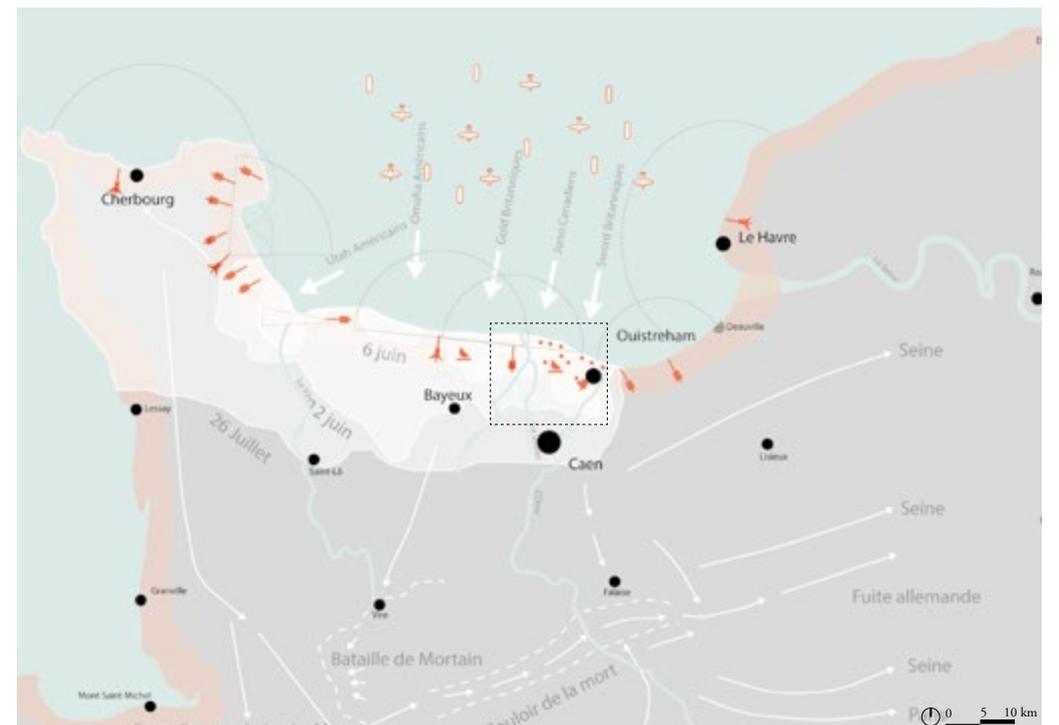
Des lieux de mémoire plus emblématiques et visités que d'autres



Le mur de l'Atlantique est consubstantiel à la géographie normande...



Des circuits touristiques canalisés et balisés



... tout comme le débarquement

Face à une affluence importante de touristes,
des initiatives privées peu coordonnées



baisser. Ensuite, parce que les habitants et les touristes ne peuvent se projeter dans un espace sans épaisseur temporelle, sans pouvoir y inscrire leur propre histoire. Tout exercice de mémoire serait alors impossible.

Face à ces deux attitudes, maintenir et défaire, il ne convient pas d'en choisir une et d'exclure l'autre, mais plutôt d'être en capacité de les faire exister simultanément sur un site ou encore sur une carte. En permettant leur coexistence, une tension doit naître entre ce qui est là et ce qui n'est plus. Il s'agit alors de remodeler des lieux qui soient capables de renvoyer à d'autres lieux, à d'autres temps, par des évocations subtiles pouvant solliciter l'inconscient du visiteur.

Comment alors articuler sur un même lieu l'activité touristique, la mémoire et les pratiques quotidiennes sur le territoire ?

Le territoire comme guide

L'histoire du mur de l'Atlantique et du débarquement montre que la guerre s'est imposée sur le territoire autant qu'elle s'est appuyée dessus. Les constructions défensives errigées sur le littoral sont intimement liées à la géographie. Quant au lieu du débarquement, il a été choisi pour des raisons stratégiques, mais aussi géographiques, cette partie de la côte normande étant plus facile d'accès. L'avancée des troupes s'est ensuite faite sur un ensemble de lignes. Les plages du débarquement allié ont alors servi de tête de pont pour la Libération du pays. Mais cette corrélation entre les événements historiques et la réalité géographique se trouve aujourd'hui brouillée. Le touriste n'est plus en mesure de lire le territoire pour comprendre les logiques qui ont présidé à sa formation. Nous pensons donc qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la géographie pour donner à lire les événements historiques, de faire du territoire un *guide* pour le visiteur, afin de permettre une compréhension plus profonde des lieux et une expérience plus riche du voyage.

Pour réaliser ces ambitions, nous proposons de repenser le déplacement entre les lieux de mémoire pour passer du parcours fléché au maillage, et in fine du touriste au visiteur. Puis nous réfléchissons sur l'aménagement des sites liés à la guerre à travers quatre situations emblématiques.

B

Le maillage : une nouvelle manière de voir et d'arpenter le territoire

- 1 L'empreinte territoriale de l'histoire**
page 33
- 2 Formes et espaces des différents tourisms**
page 43
- 3 Connecter les lieux du tourisme en donnant
à lire les grandes logiques géographiques**
page 55

Nous proposons de fédérer les différents tourisms par la mise en place d'un maillage qui permet le passage du littoral à l'arrière-pays. Ce maillage doit contribuer à révéler l'histoire et la géographie de la Plaine de Caen en donnant à lire les liens entre le paysage et l'organisation spatiale établie par l'armée. Trois échelles d'intervention, correspondant à trois niveaux de lecture, sont proposées : la première à l'échelle départementale, qui marque l'avancée de la mer à l'arrière-pays, jusqu'à Caen ; la deuxième est basée sur la double épaisseur du mur de l'Atlantique ; la dernière correspond aux chemins agricoles. Chacune de ces figures constitue une structure à arpenter, en tant qu'outil de lecture et d'écriture du territoire.

Ces trois structures permettent de donner à voir les ruines, vestiges de l'histoire, qui agissent comme des translations entre passé et présent. Mais l'histoire n'est pas seulement contenue dans les ruines ou les objets conservés : elle est aussi présente dans chaque nom de rue, dans chaque brèche menant à la mer, dans tout ce qui participe à l'identité d'un lieu. Ce sont aussi ces traces de l'histoire qu'il s'agit d'arpenter : il semble falloir s'aventurer au-delà de l'itinéraire prévu par le guide pour découvrir les éléments de mémoire qui imprègnent le monde quotidien. Le maillage est un moyen de rendre compte de cette réalité.

Au-delà des vestiges de la guerre, il s'agit de relier le tourisme mémoriel aux autres tourisms afin de permettre à chaque visiteur de rebondir de site en site, de profiter des multiples facettes et potentiels du Calvados. En effet, il nous paraît important de permettre qu'un touriste puisse sortir d'une piscine ou d'un parc d'accrobranche pour aller ensuite admirer un mémorial.

Nous proposons donc de constituer un nouvel outil, un guide, destiné au visiteur, à l'habitant, à l' élu, à l'architecte. Contrairement au guide touristique, il ne se limite pas à quelques attractions, mais essaie de révéler l'identité du territoire, au sens des premiers travaux cartographiques. Le guide est un relevé précis de la géographie (topographie, bois, marais, points de vue, etc.), des éléments liés à la guerre (bunkers, cimetières, musées, etc.), des loisirs (activités balnéaires, ports de plaisance, centres équestres, etc.), des lieux d'accueil des touristes (gares, restaurants, campings, etc.) et du patrimoine (châteaux, phares, églises, etc.). Il n'est pas un objet de consommation, mais un outil d'expérimentation, un récit du territoire. Le guide raconte cette constellation d'archipels, de potentiels multiples. Le territoire devient une expérience à vivre plutôt qu'un objet ou un décor. Il n'est donc pas figé, étant donné que tout paysage est nécessairement en mouvement, il évolue au cours du temps et des expériences. Le touriste est dès lors libre de choisir l'expérience du territoire qu'il désire faire.

1. L’empreinte territoriale de l’histoire

« Les armées ne font pas que détruire, elles créent aussi un ordre à elles. Il était étrange d’observer combien le paysage militaire ressemblait au vieux paysage paléotechnique, en particulier dans sa façon d’organiser l’espace. L’ordre spatial traditionnel réapparaissait, bien que sous une forme contemporaine. »¹

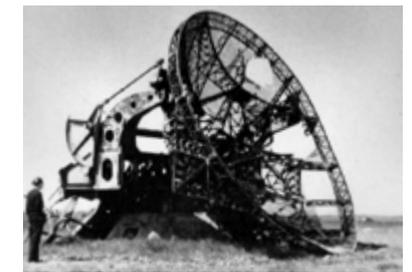
Les constructions défensives s’inscrivent dans les sites avec une attention particulière portée au paysage, étant donné que la topographie, la nature des sols et les points de vue sont des facteurs primordiaux pour toute stratégie d’attaque ou de défense d’un lieu. Les dispositifs militaires s’inscrivent précisément aux endroits les plus adaptés.

Afin de permettre une nouvelle lecture du territoire, nous proposons de le cartographier en répertoriant les différentes strates de l’histoire liées au débarquement : l’impact de la guerre sur les paysages et les choix d’implantation des infrastructures de défense ; les lieux de commémoration, de recueil ; les éléments de muséification de cette partie de l’histoire.

¹ John Brinckerhoff Jackson, « A l’école des paysages », in *De la nécessité des ruines et autres sujets*, Paris, Éditions du linteau, 1979, p. 36.



Un bunker sur le littoral, à Bernières-sur-Mer



Un des premiers radars à Douvres-la-Délivrande

Les infrastructures de défense sont organisées selon un double tracé : un premier le long du littoral permettant de contrôler les arrivées par l'eau ; un deuxième positionné plus à l'intérieur des terres destiné à contrôler les airs grâce à des nouvelles techniques, telles que les radars.

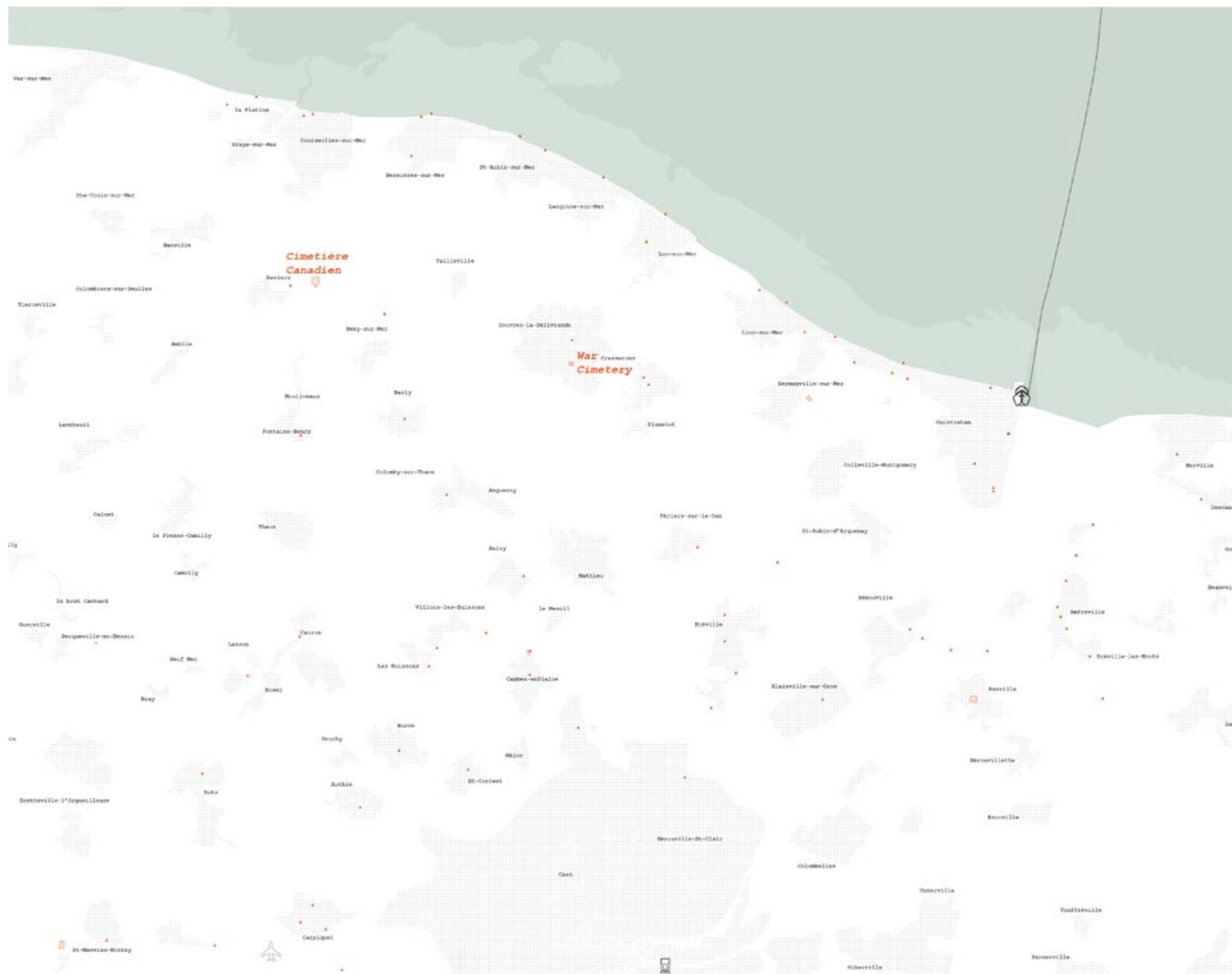


La plage de Ouistreham et son système dunaire



Une piste d'atterrissage

Du débarquement, il reste surtout son site, c'est-à-dire, les plages. Des pistes d'atterrissage situées au sud du littoral, ont également permis d'acheminer les hommes et le matériel. Ces éléments perdent en lisibilité du fait qu'ils se retrouvent « fondus » dans le paysage.

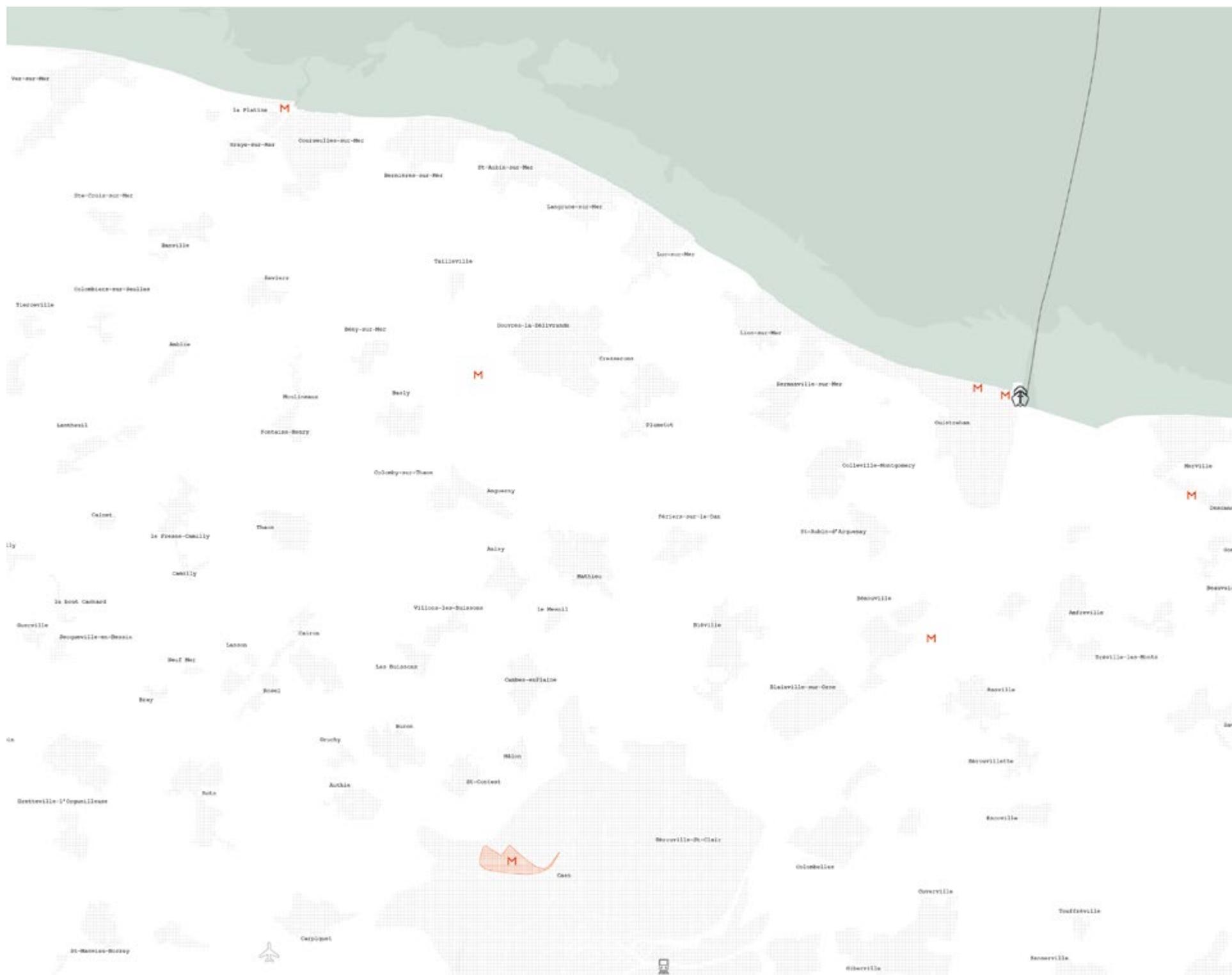


Le cimetière anglais d'Hermanville-sur-Mer



Un monument aux morts à Hermanville-sur-Mer

Le souvenir des victimes du débarquement et de la bataille de Caen qui s'en est suivie durant 80 jours est célébré à travers de nombreux monuments aux morts et cimetières militaires qui forment une constellation sur l'ensemble du territoire. La commémoration est aussi « événementielle » : le souvenir des événements est réactivé à l'occasion de célébrations particulières et d'anniversaires, comme le 70^e anniversaire du débarquement qui s'est déroulé en 2014.



Le Grand Bunker : musée privé à Ouistreham



Le centre Juno Beach à Courseulles-sur-Mer

Les musées présents sur le territoire relèvent principalement d'initiatives isolées et privées, à l'exception du Mémorial de Caen.

2. Formes et espaces des différents tourismes

Le tourisme mémoriel ne peut se penser de manière autonome sur le territoire. Il faut le mettre en cohérence avec les autres tourismes déjà présents, parce que le statut des visiteurs est en train d'évoluer, mais aussi parce que tous ces tourismes, articulés entre eux, permettent de constituer une offre départementale attractive et plus solide pour ses visiteurs. Il est donc nécessaire de repérer les autres composantes qui participent à l'identité territoriale.



Les lieux d'hébergement des touristes sont présents sur tout le territoire, qu'il s'agisse des campings, hôtels, chambres d'hôtes, fermes.



En superposant ces différentes données, on fait apparaître une constellation d'éléments disséminés sur le site d'étude.

3. Connecter les lieux du tourisme en donnant à lire les grandes logiques géographiques

C'est en s'appuyant sur la géographie que l'on peut fédérer cette constellation d'éléments disséminés sur le territoire. La révélation de la topographie et des réseaux hydrographiques permet de mettre en cohérence cette constellation.

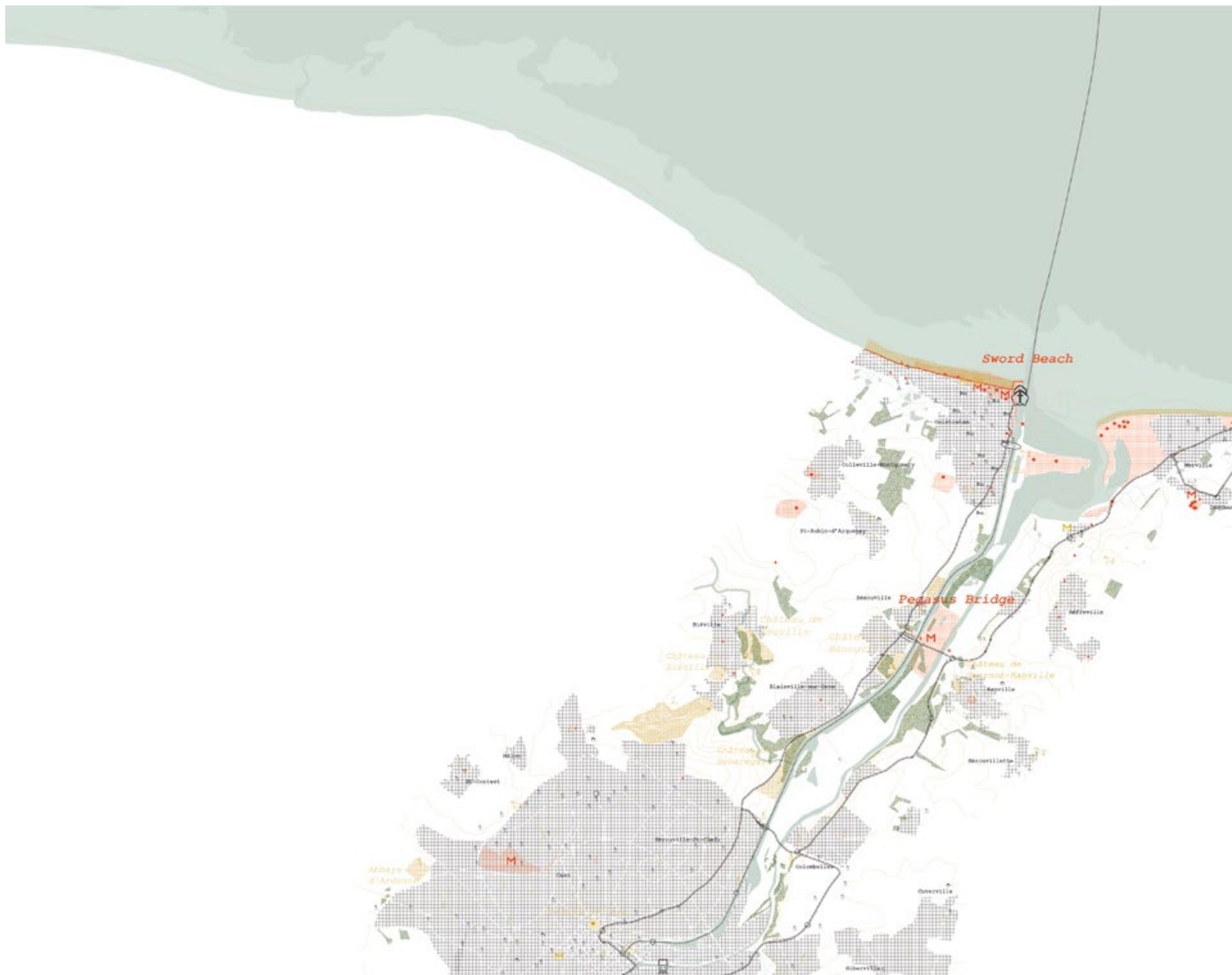
Afin d'articuler entre eux les différents tourisms présents sur le territoire et de permettre le passage du littoral à l'arrière-pays nous proposons de mettre en place trois systèmes à trois échelles différentes :

- trois axes nord/sud relie la mer aux terres, chacun étant doté d'un caractère spécifique
- deux transversales issues des tracés historiques recoupent ces figures et proposent des parallèles à la mer
- à une échelle plus piétonne, le maillage agricole est renforcé

L'ensemble de ces tracés compose une nouvelle structure qui donne à lire l'histoire, la géographie, le territoire. Cette nouvelle structure, en favorisant les pratiques, propose des parcours et des expériences destinés aussi bien au touriste qu'à l'habitant.

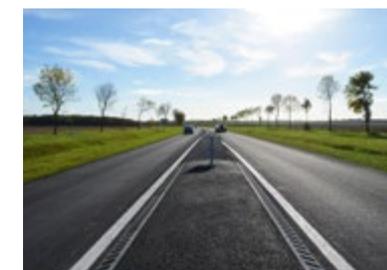
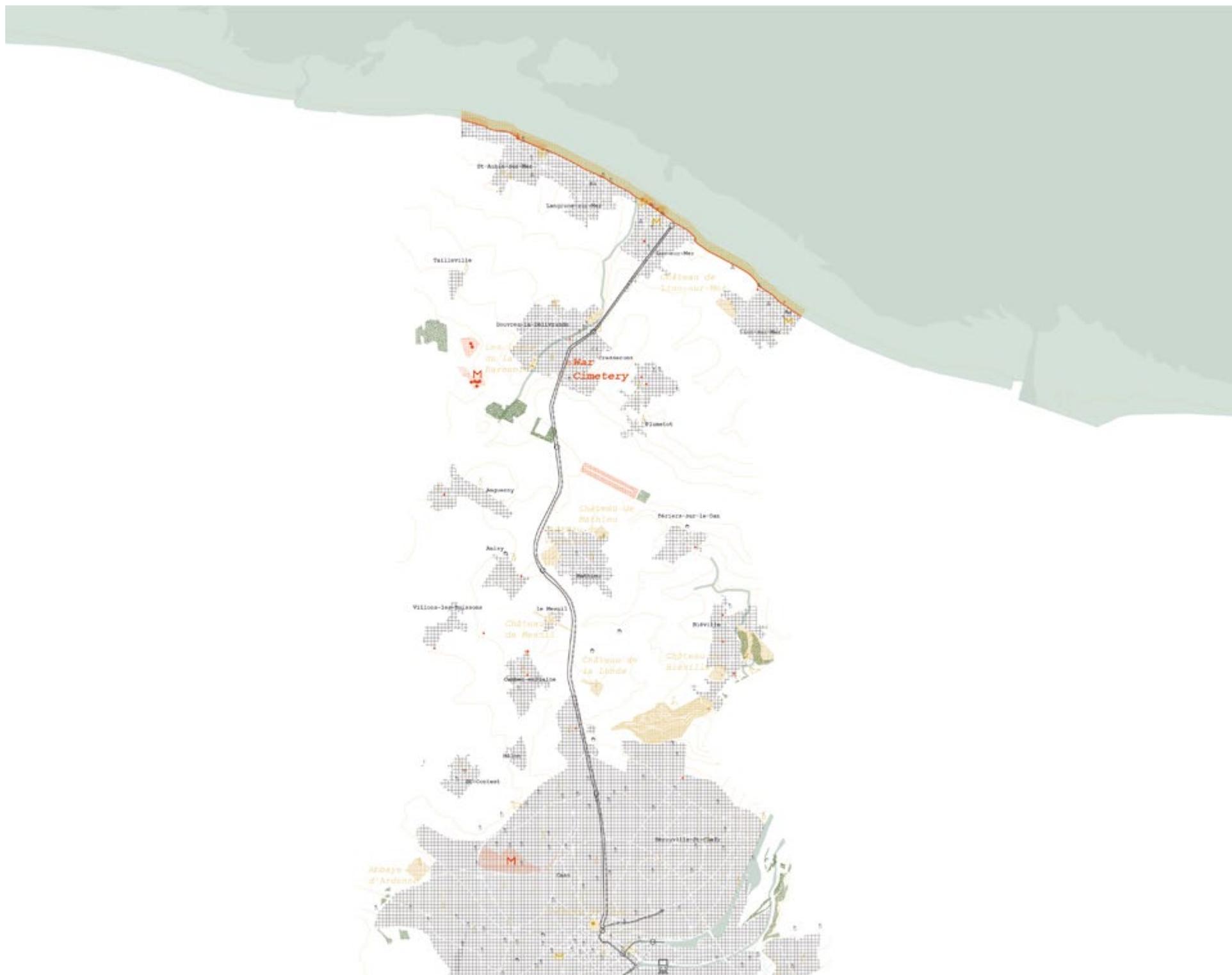


La prise en compte de la topographie et des réseaux hydrographiques permet la compréhension spatiale des composantes territoriales.



Élément du patrimoine industriel le long de la vallée de l'Orne

Cette figure s'appuie sur la vallée de l'Orne, espace témoin des premiers échanges commerciaux entre Caen et l'Angleterre au temps de Guillaume le Conquérant, et marqué par le passé industriel du fait de la présence des sites d'extraction de pierre de Caen. Toute l'île de Caen est actuellement en projet. La stratégie que nous proposons consiste à repenser un véritable lien entre Caen, son port, Ouistreham, et la presqu'île. Un système de transports en commun renforcé est mis en place, doté d'un bus et d'une navette fluviale desservant l'intégralité de l'épaisseur de la presqu'île. Les deux côtés sont distribués, de même que les différentes activités et éléments patrimoniaux que l'on peut y trouver.



La départementale 7

Il s'agit de l'accès principal au littoral depuis Caen, qui fait figure de colonne vertébrale desservant toute la plaine. Principalement destinée à la voiture, elle sera aménagée de sorte à favoriser d'autres modes de déplacements et à permettre le croisement des différentes mobilités.



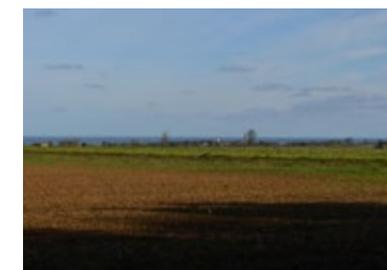
Aménagement pour pêcher le long de la Seulles

Il s'agit du deuxième estuaire du site, celui de la Seulles. La stratégie consiste ici à relier Courseulles-sur-Mer à son arrière-pays, seul endroit du site d'étude doté de bois, de forêts, d'un paysage que l'on pourrait qualifier de pittoresque. Actuellement, Courseulles est tournée sur la mer et n'entretient pas de rapport avec son arrière-pays. L'intervention consiste principalement à lier le littoral à son arrière-pays et réciproquement.



Le littoral

La première transversale, le long du littoral, correspond aux plages du débarquement et à un des tracés du système de défense allemand. Ce système existe, mais il ne permet pas de voir la mer, à cause du trop-plein d'aménagements dont il a été victime. Nous proposons de relier littoral aux bourgs situés en arrière par des brèches, qui sont aussi des voies par lesquelles les Alliés sont arrivés.



La mer depuis la ligne de côte 50

La deuxième transversale se trouve davantage à l'intérieur des terres. Elle correspond à la ligne de côte 50, soit la ligne de crête du site. Il s'agit du deuxième tracé du mur de l'Atlantique. Il permet, tout du long, de voir la mer depuis l'arrière-pays. Le parcours relie les pistes d'atterrissage, des vestiges du système de défense, des mémoriaux, etc. Cependant le chemin est aujourd'hui discontinu. Il s'agit alors de le redessiner à partir de cette ligne en reliant les chemins existants. L'intervention ici est du registre agricole: une simple tonte par exemple.



« C'est en marchant que l'homme a commencé à construire le paysage naturel qui l'entourait. »
— Francesco Careri,
Walkscapes, la marche comme pratique esthétique

La marche est beaucoup plus qu'une simple promenade : elle constitue le moyen principal de découverte des espaces ; elle révèle les recoins oubliés, les lieux délaissés, etc.
Le maillage qui résulte des interventions que nous proposons est essentiellement basé sur des chemins agricoles et permet aussi de mettre en place de nouvelles pratiques. En effet, le site n'est pas juste un espace à traverser en voiture, mais une multitude de lieux à apprécier, à arpenter. La promenade amorce de nouvelles pratiques dans la manière de se déplacer sur le territoire.

C

Quatre principes d'aménagement issus de la géographie

1 **Le littoral : redonner à voir la mer** page 77

Diagnostic : Un littoral encombré
Principe : Soustraire pour mieux voir
Cas d'étude : Ouistreham

2 **Les brèches : relier les plages du débarquement aux bourgs** page 123

Diagnostic : Récurrences monumentales
sous aménagées
Principe : Pacifier les brèches
Cas d'étude : Bernières-sur-mer et
Colleville-Montgomery

3 **Les vallées : relier les plages du débarquement à l'arrière-pays** page 143

Diagnostic : Des vallées sans fin
Principe : Franchir les estuaires
Cas d'étude : Courseulles-sur-Mer

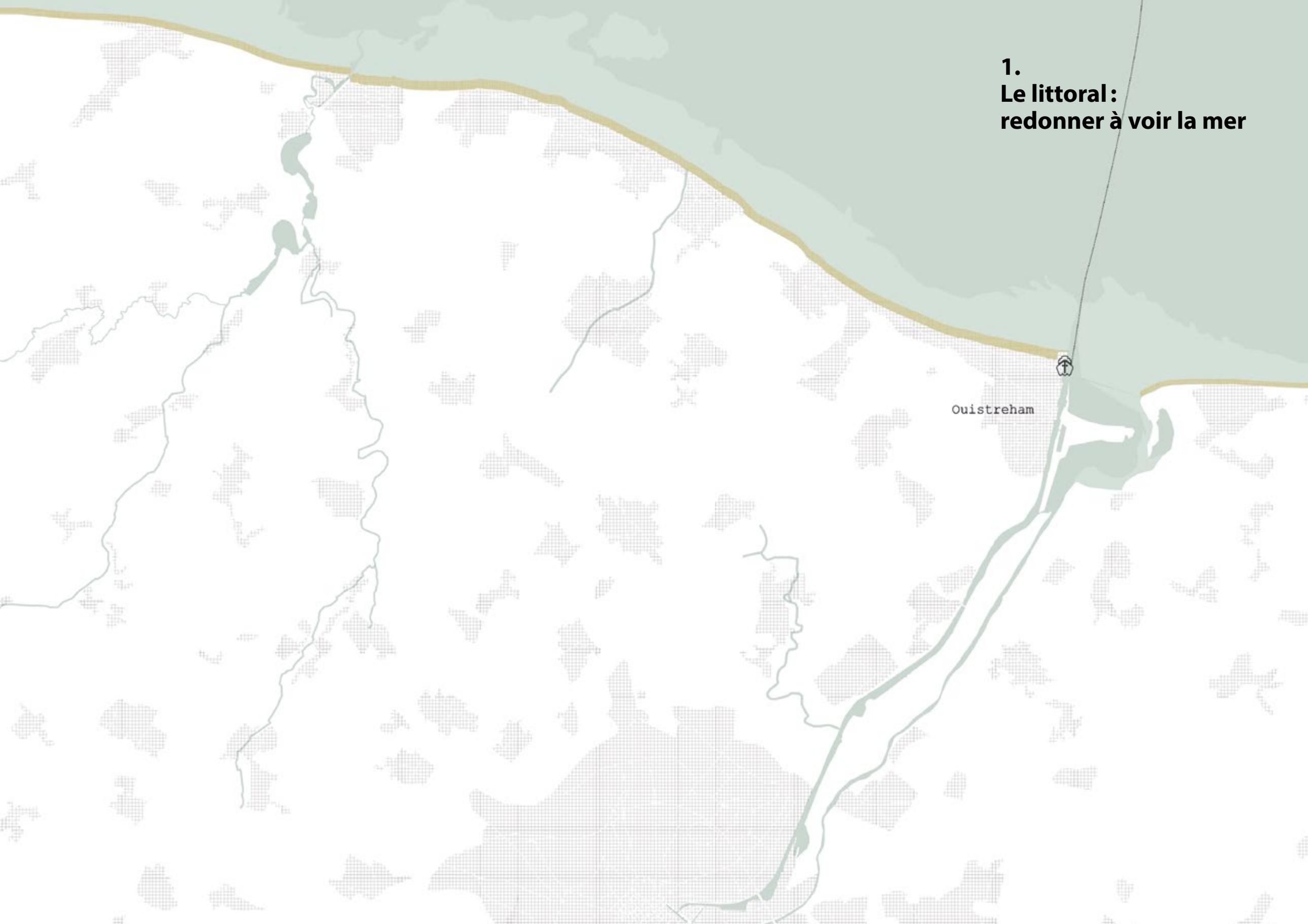
4 **Les lieux oubliés : une constellation de points sur le territoire** page 169

Diagnostic : Les ruines dans le paysage
Principe : Laisser se faire
Cas d'étude : Douvres-la-Délivrande et
Colleville-Montgomery

À des intersections entre ces trois systèmes de figures (les trois axes nord-sud, les deux transversales et le maillage agricole), nous proposons d'intervenir sur quatre situations manifestes. Chacun de ces projets nous amène à formuler un principe d'action généralisable à d'autres situations sur le territoire :

- redonner à voir la mer à Ouistreham
- profiter des monuments pour dessiner l'espace public et l'accès à la mer depuis les brèches de Bernières-sur-Mer et Colleville-Montgomery
- retrouver un lien entre littoral et arrière-pays au niveau des estuaires de la Seulles et l'Orne
- « laisser se faire » sur des lieux oubliés

**1.
Le littoral:
redonner à voir la mer**



Ouistreham



Un parking le long du littoral à Luc-sur-mer



Le parking du ferry à Ouistreham

DIAGNOSTIC

Un littoral encombré

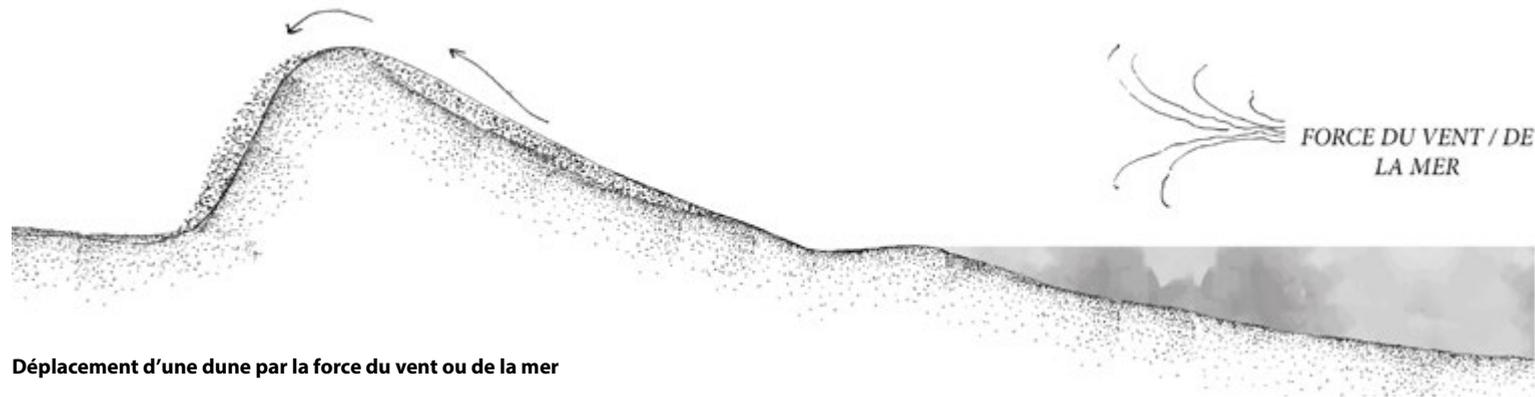
Depuis la Seconde Guerre mondiale, on observe une forte diminution de l'espace dunaire sur l'ensemble du littoral. Autrefois, les bourgs étaient concentrés dans l'arrière-pays, mais depuis les années 1960, de nombreux pavillons et maisons secondaires ont été construits au plus près de la plage. L'avancée de l'urbanisation sur les dunes, notamment du fait de la construction de nombreux équipements de loisirs (casino, hôtel, thalasso, centre équestre, karting, piscine, etc.), crée des obstacles à la bonne formation du système dunaire. Par ailleurs, la valorisation des déplacements motorisés a aussi un impact sur le paysage. La voiture impose sa présence jusque sur la plage, entraînant un sur-aménagement qui se traduit par l'omniprésence du mobilier urbain (lampadaires, poubelles, barrières, potelets etc.) dont le but principal est de restreindre la place de la voiture. La plage, haut lieu du débarquement, est donc masquée ; on ne la voit plus.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

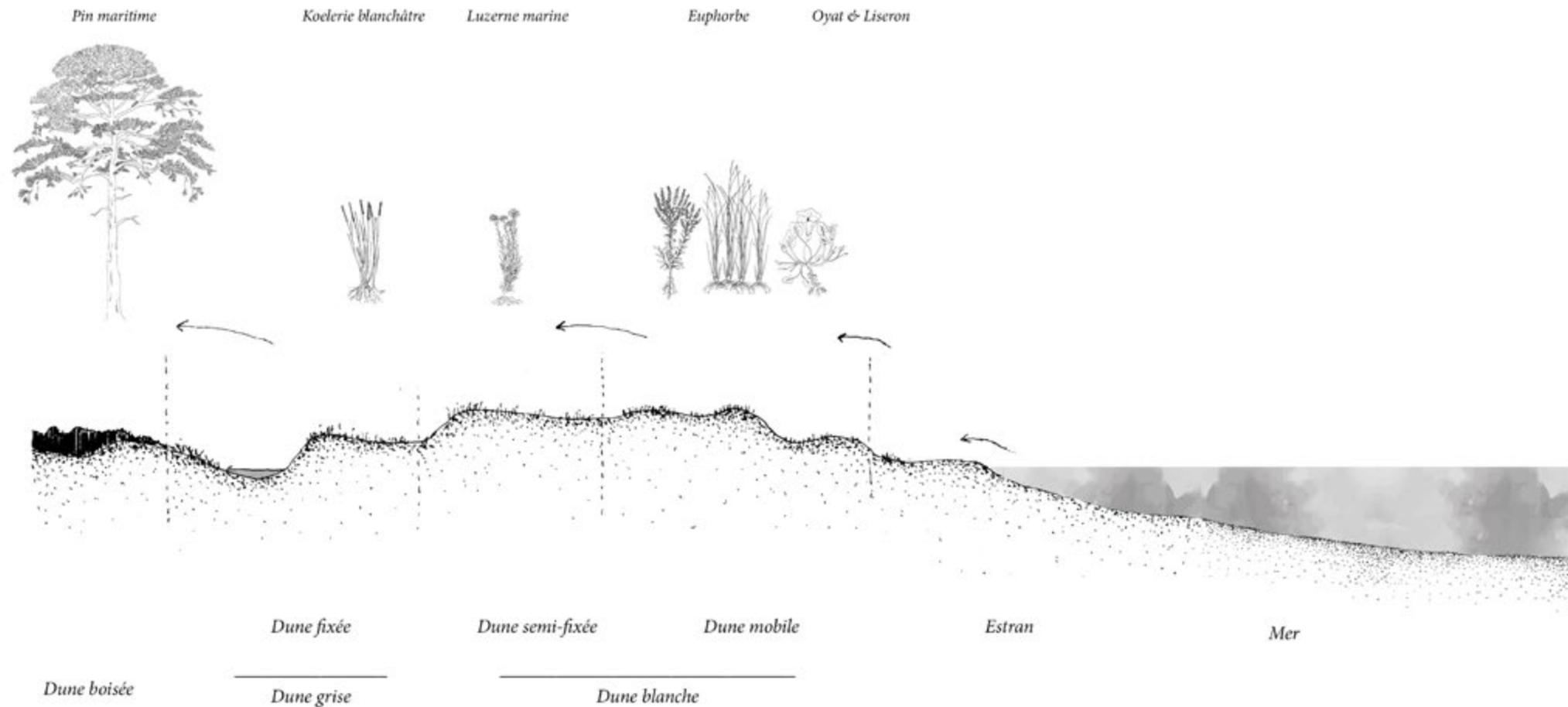
Soustraire pour mieux voir

Face à cette situation, nous proposons de redonner de la place à la plage. Même si aujourd'hui il n'y a plus de traces visibles du débarquement, c'est bien sur les plages que les Alliés ont débarqué. En appliquant le principe de soustraction, nous enlevons de la matière pour redonner toute son entièreté à la plage du débarquement, tout en permettant la ré-activation du système dunaire et en veillant à réutiliser la matière soustraite.

La réactivation du système dunaire

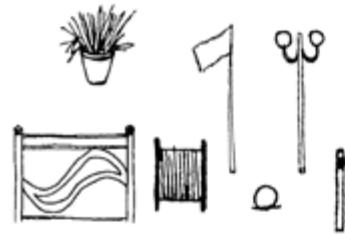


Les dunes littorales se forment le long des côtes lorsque le vent et l'apport des sédiments par la dérive littorale permettent l'accumulation de sable sur les plages. Le système dunaire est mobile et constitué de plusieurs biotopes, chacun doté d'une végétation spécifique. Les plantes pionnières jouent un rôle fondamental pour assurer le dépôt, la fixation et la stabilisation de l'accumulation dunaire. La destruction d'un seul de ces biotopes a un impact considérable sur le reste du système dunaire. Il est donc nécessaire de préserver voire de restaurer l'ensemble des dunes.

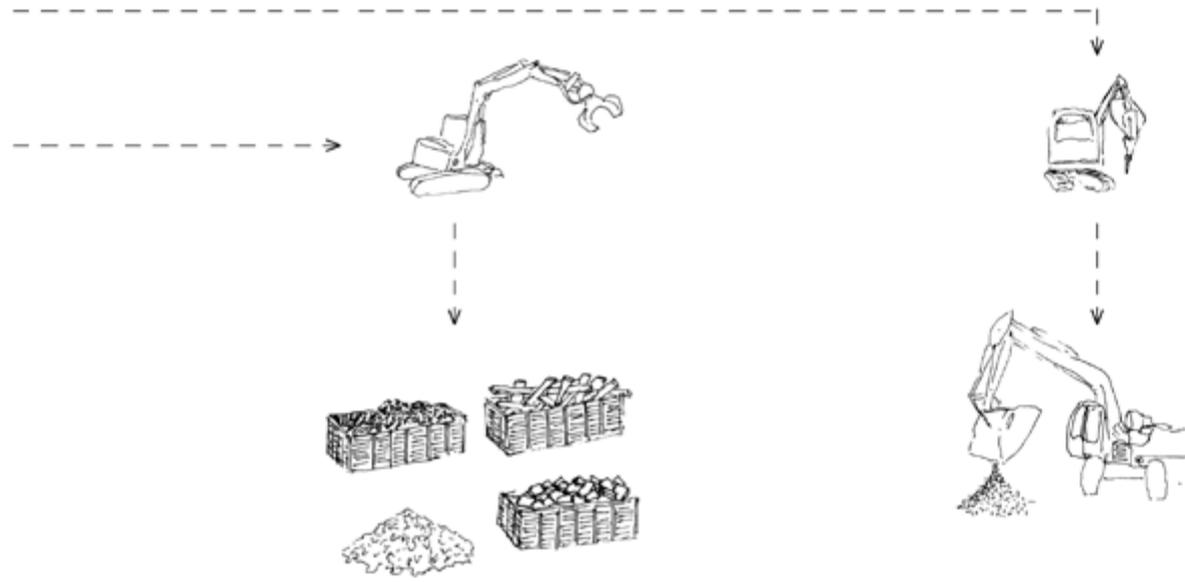


Différents biotopes du système dunaire et leur végétation spécifique

Le réemploi de la matière soustraite



éléments trouvés sur le site



Le surplus de mobilier urbain qui serait soustrait à Ouistreham pourrait être transformé en une nouvelle matière. Le bois serait utilisé de sorte à amorcer la fixation des dunes, et les autres matériaux seraient concassés et mélangés avec de la pierre de Caen de sorte à créer un nouveau sol, un « marbre d'ici », qui permettrait de redéfinir les promenades piétonnes.



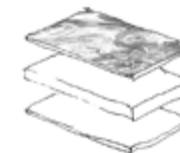
Pierre de Caen

+



matériaux soustraits

Marbre d'ici



CAS D'ÉTUDE

Ouistreham : la plage symbole du Débarquement

Ouistreham, commune de plus de 9000 habitants, est située sur le littoral normand, à l'embouchure de l'Orne, qui relie Caen à la mer. C'est une porte d'entrée sur le territoire qui voit l'arrivée régulière de touristes anglais par le ferry (1 000 000 de voyageurs par an). Malheureusement, aujourd'hui, les visiteurs ne font que passer dans la ville. La question qui se pose est donc de savoir comment les accueillir.

Un travail de soustraction est engagé. Il vise à redonner de la place au système dunaire en permettant de revoir la plage et la mer, les deux hauts lieux du débarquement. Pour cela, plusieurs actions sont nécessaires. Tout d'abord, nous proposons de hiérarchiser les différentes voies qui composent l'espace public en redonnant certaines rues, notamment celles qui se situent entre la plage et les premières maisons, à la promenade, puis d'autres seulement aux riverains. Puis nous préconisons de confronter l'urbanisation à l'espace dunaire sans intermédiaire, alors que les deux sont aujourd'hui séparés par une bande d'équipements de loisirs (thalasso, casino, mini-golf, etc.).

Pour remodeler la limite entre la plateforme du parking du ferry et la plage, nous proposons l'implantation d'un musée linéaire. Implanté perpendiculairement à la plage, il établit un lien entre la ville et la mer, illustrant une démarche où l'architecture tend à devenir un lieu de révélation du paysage à travers une expérience visuelle qui favorise la compréhension de l'histoire et de la géographie des plages du débarquement.

Le travail des proportions et de l'orientation des espaces, le parcours qui offre des vues et cadrages spécifiques, ainsi qu'un travail sur la lumière, les ambiances et les matières, participent à l'élaboration d'une mise en scène du paysage où le corps est entièrement impliqué dans l'espace. L'architecture devient le lieu d'une expérience sensible du paysage dans lequel elle s'inscrit. La toiture du musée se parcourt ainsi comme une jetée afin d'offrir un panorama sur le lointain. Sur plusieurs centaines de mètres, elle crée une expérience où l'ensemble des sens du visiteur sont sollicités.

Des actions spécifiques, liées aux éléments de la guerre, sont également proposées. Chaque bunker fait l'objet d'une attention particulière suivant le milieu qui l'entoure : situé dans les dunes il adoptera un caractère de ruine, alors que trônant sur la place principale de la ville, il deviendra un point de repère tout en gardant un usage (espace d'exposition).



Le port de Ouistreham vu depuis la tour de contrôle



Un bunker transformé en office de tourisme



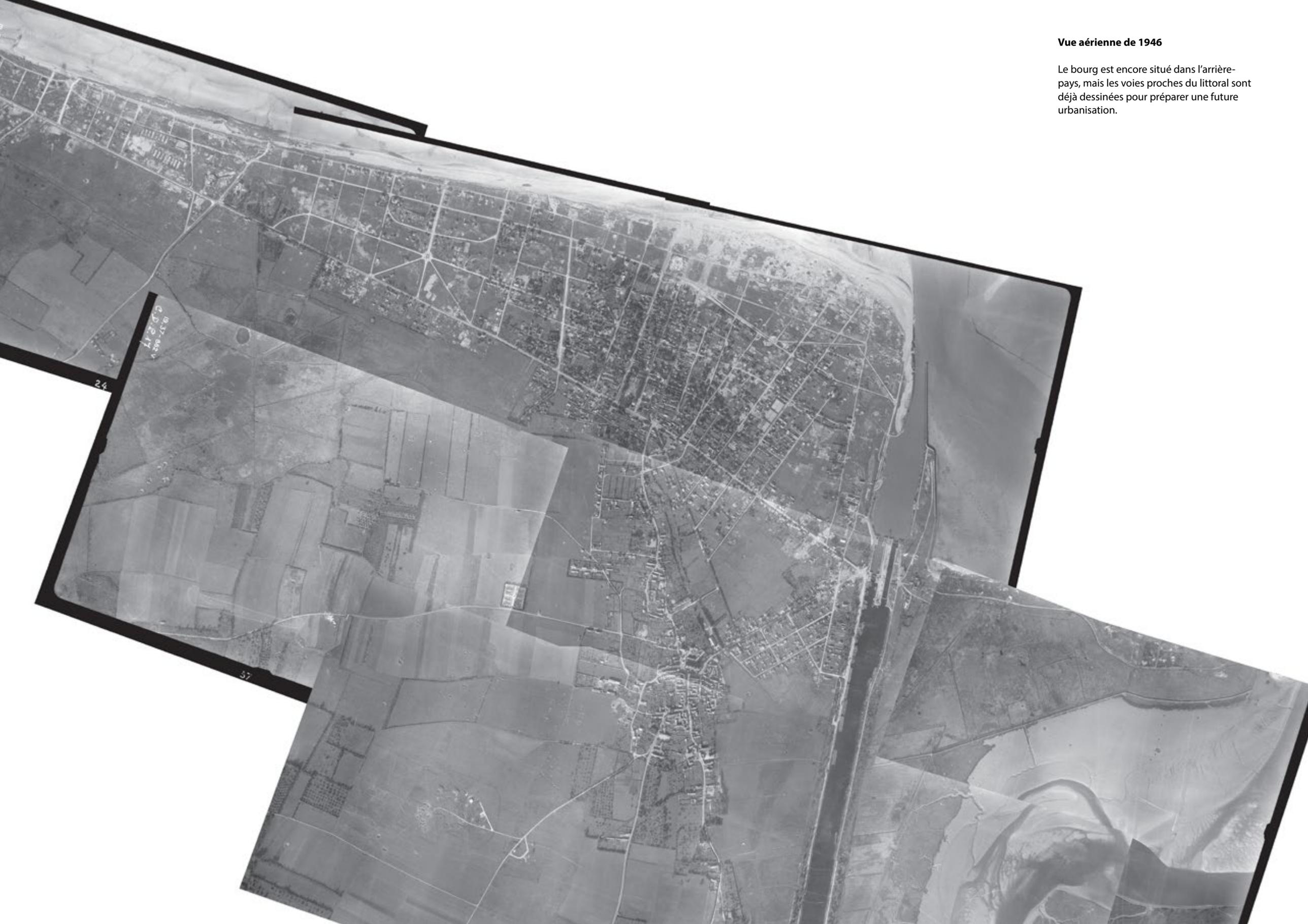
La place principale de Ouistreham



Un bunker transformé en débarras de centre équestre

Vue aérienne de 1946

Le bourg est encore situé dans l'arrière-pays, mais les voies proches du littoral sont déjà dessinées pour préparer une future urbanisation.





Vue aérienne de 1960

L'urbanisation commence à approcher du littoral, menaçant le système dunaire et les plages du débarquement.



Vue aérienne de 1983

Le bord des plages est désormais aménagé de zones de loisirs, thalasso, etc., entraînant une réduction de l'épaisseur du système dunaire et une dévalorisation des plages.



Vue aérienne de 2003

Construction du parking de Brittany Ferry, à la pointe nord-est, qui vient à l'encontre des mouvements de sable et a un fort impact sur la perception des plages.



Vue aérienne de 2003

Le parking de Brittany Ferry s'étend en gagnant du terrain sur la mer.

Ouireham : quel accueil pour les visiteurs depuis le ferry ?



Aujourd'hui, les touristes arrivant en ferry, sont guidés directement jusqu'à la sortie du bourg et ne s'arrêtent pas. Comment les accueillir ? Comment les faire rester ?

Ouireham : un accès à la plage et de l'espace pour le piéton



Nous proposons de redonner à voir la mer en débarrassant le littoral des aménagements superflus et en confrontant l'urbanisation au système dunaire sans intermédiaire. L'épaisseur de la zone de loisirs est débarrassée du surplus des éléments d'espace public. La place du marché reliant le centre-bourg au port de plaisance est également repensée. Il ne s'agit plus d'un parking mais d'un véritable espace public. Un musée vient s'adosser à la plateforme du parking du ferry, permettant de remodeler sa limite. Il permet d'établir un lien entre la plage et le bourg et propose une expérience visuelle sur l'ensemble des plages du débarquement.

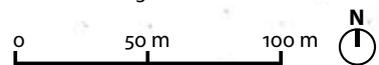
Ouireham : plan existant

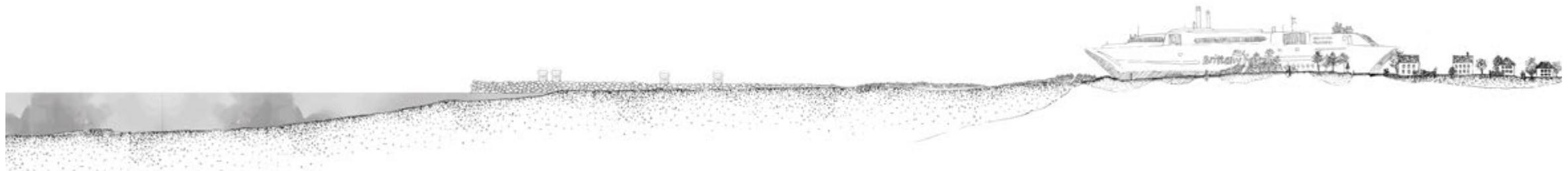
Le bourg est victime d'une grande fracture routière : les voitures se garent sur la plage. Il s'agit de redonner sa place au système dunaire et de hiérarchiser les voies qui composent l'espace public en consacrant des rues aux piétons.



Ouireham : plan projeté

Chaque bunker fait l'objet d'une attention particulière en fonction du milieu qui l'entoure. Dans les dunes, il adopte un caractère de ruine. Sur une place publique, il devient un point de repère doté d'un usage.

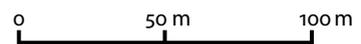




Existant : une urbanisation qui a grignotté la plage



Projeté : redonner sa place à la plage





Existant : un littoral suraménagé

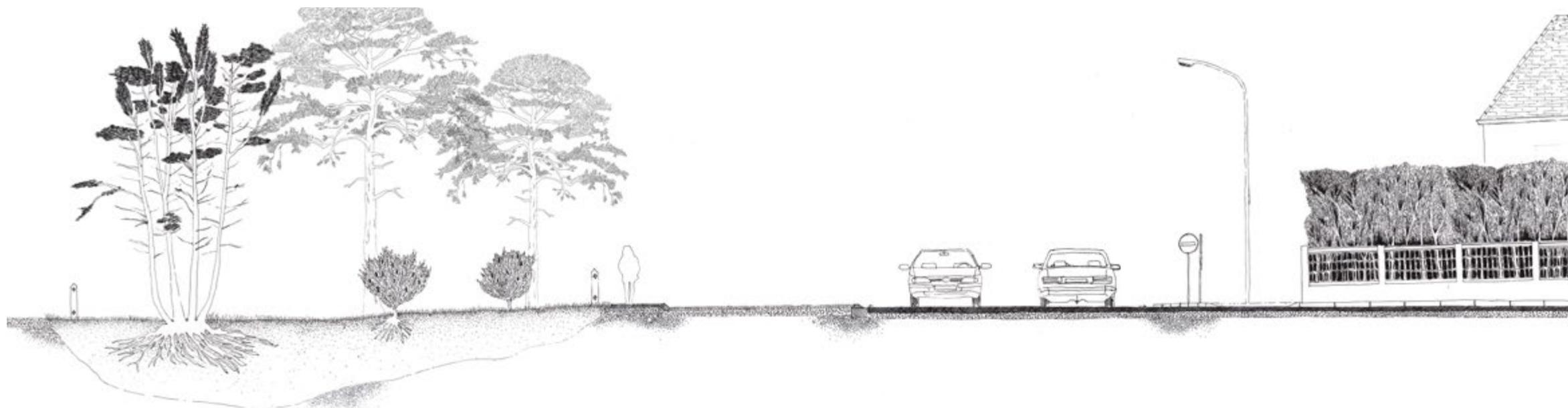


Projeté (temps 1) : les pieds dans le sable

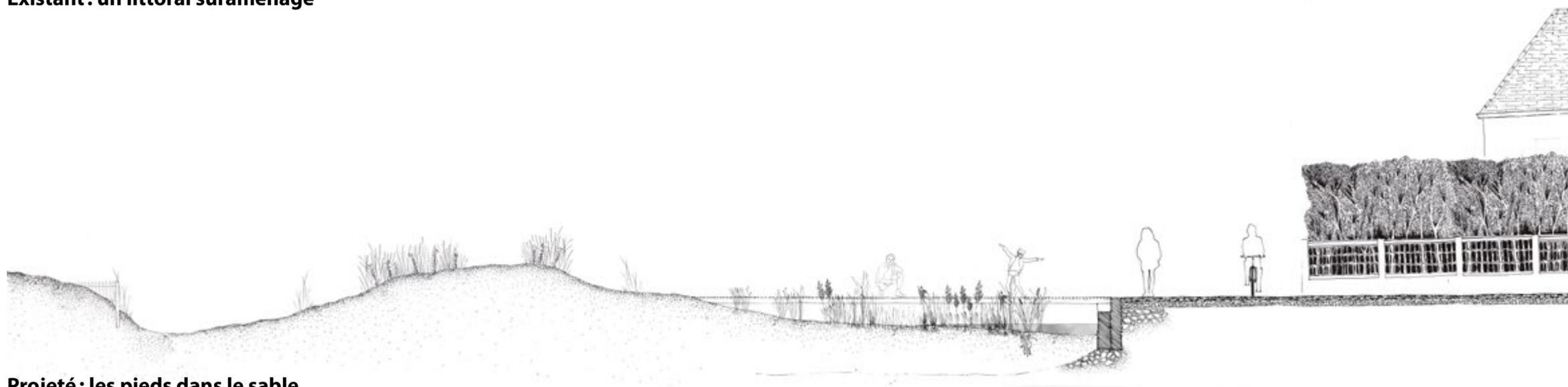


Projeté (temps 2) : la reconstitution du système dunaire

0 5 m 10 m

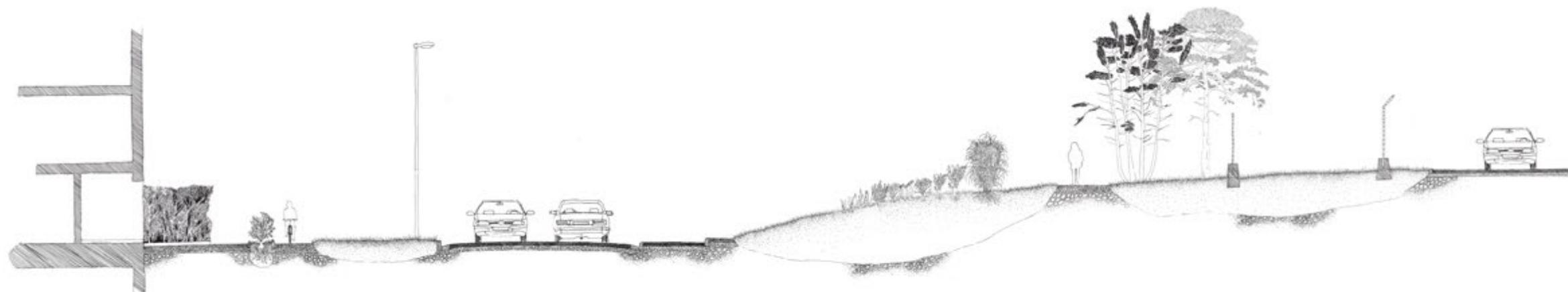


Existant : un littoral suraménagé

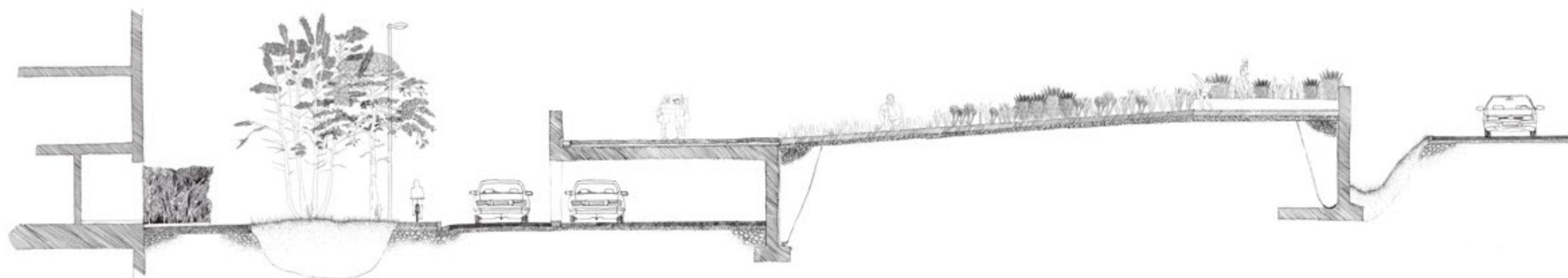


Projeté : les pieds dans le sable

0 2.5 m 5 m

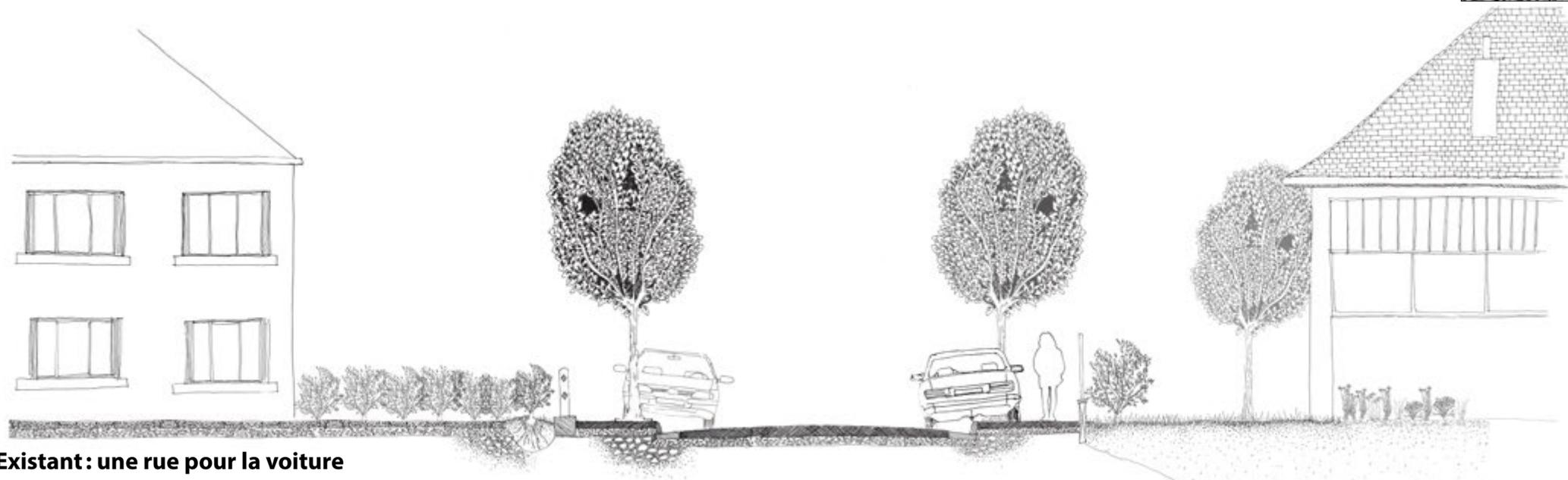


Existant : une promenade « paradisiaque » entre haie et grillage

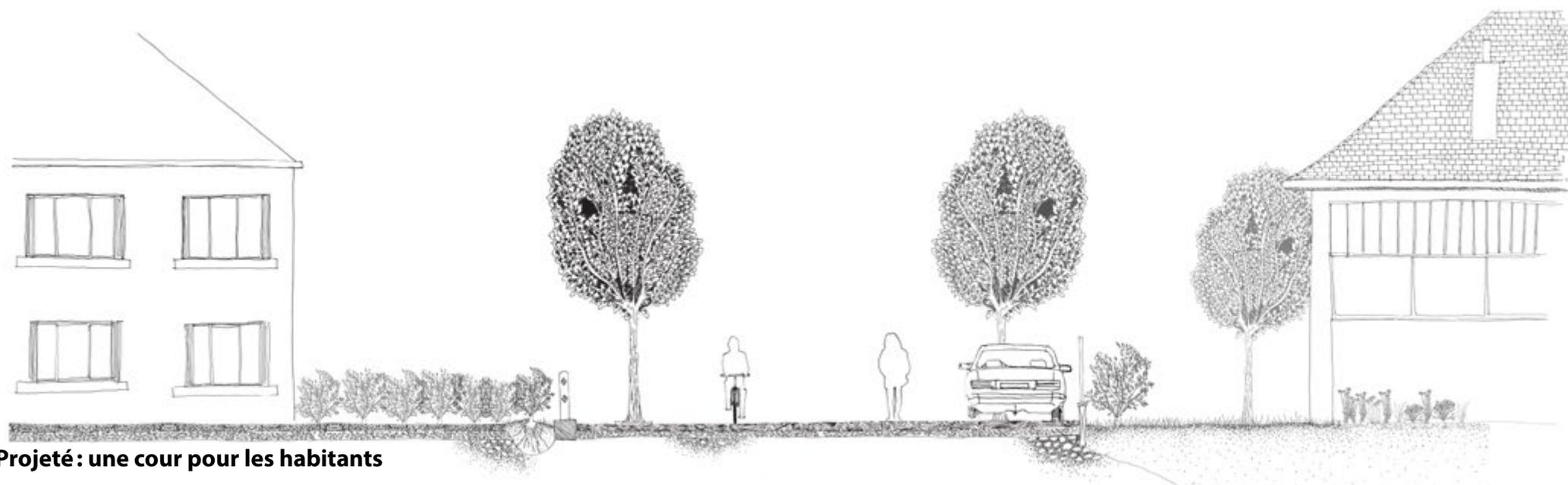


Projeté : une promenade-observatoire

0 2.5 m 5m

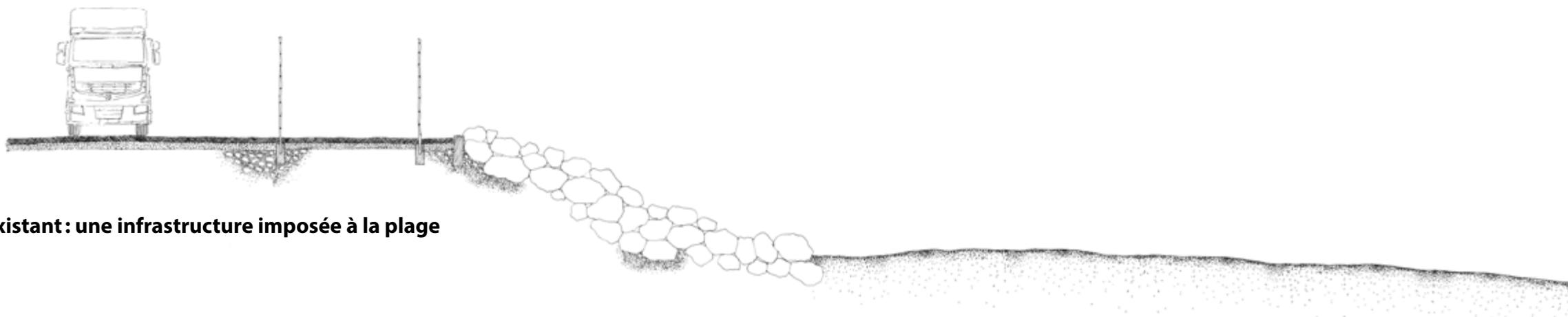


Existant : une rue pour la voiture

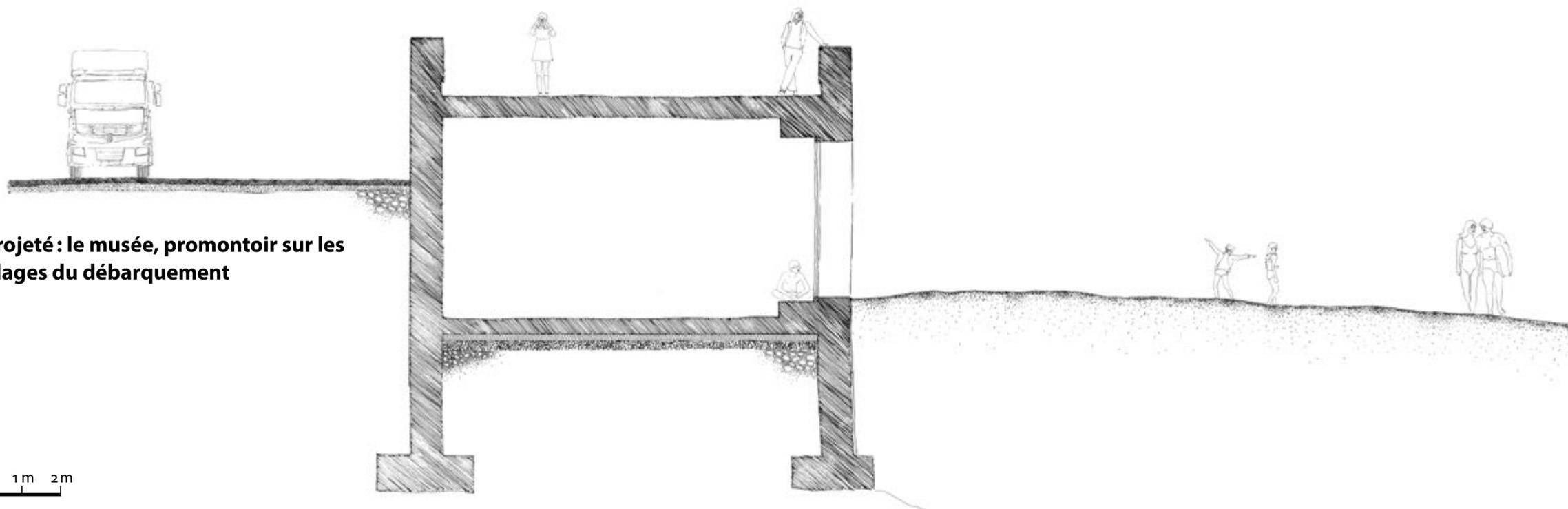


Projeté : une cour pour les habitants

0 1m 2m



Existant : une infrastructure imposée à la plage



Projeté : le musée, promontoir sur les plages du débarquement

0 1m 2m

Ouireham : la plage redevient un espace de rencontre avec, au loin, le musée



Ouireham : la place principale, où se mêlent pratiques touristiques et quotidiennes, avec la mer à l'horizon



**2.
Les brèches :
relier les plages
du débarquement
aux bourgs**





DIAGNOSTIC

Récurrentes monumentales sous-aménagées

Une série de monuments commémoratifs sont implantés sur le littoral, systématiquement axés sur des routes qui s'enfoncent dans les terres. Ces routes correspondent soit à des brèches, soit à des ouvertures sur le littoral qui permettent de passer de la plage au bourg en un seul mouvement. Ces brèches ont joué un rôle majeur dans le débarquement. Elles étaient les seules voies permettant aux troupes d'avancer dans la profondeur du pays. Issues de l'extension des villages vers la mer, elles constituent aujourd'hui les armatures principales de l'urbanisation côtière.

Actuellement, ces brèches sont l'objet d'un sous-aménagement : elles se réduisent le plus souvent à une surface de parking. Leur profondeur n'est plus donnée à lire, découpée par un aménagement routier peu regardant, rendant le déplacement jusqu'à la mer souvent difficile, sinon impossible pour l'habitant ou le touriste. Les monuments commémoratifs qui y sont disposés, sont des exemples types de lieux « territorialisés », où le contexte, toujours plus générique, efface leur puissance mémorielle.

Par leur caractère structurant et leur récurrence sur le littoral, les brèches sont un enjeu stratégique. Elles constituent des cadrages d'intervention efficaces pour tous les bourgs qui souhaiteraient amorcer une requalification urbaine et touristique.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

Pacifier les brèches

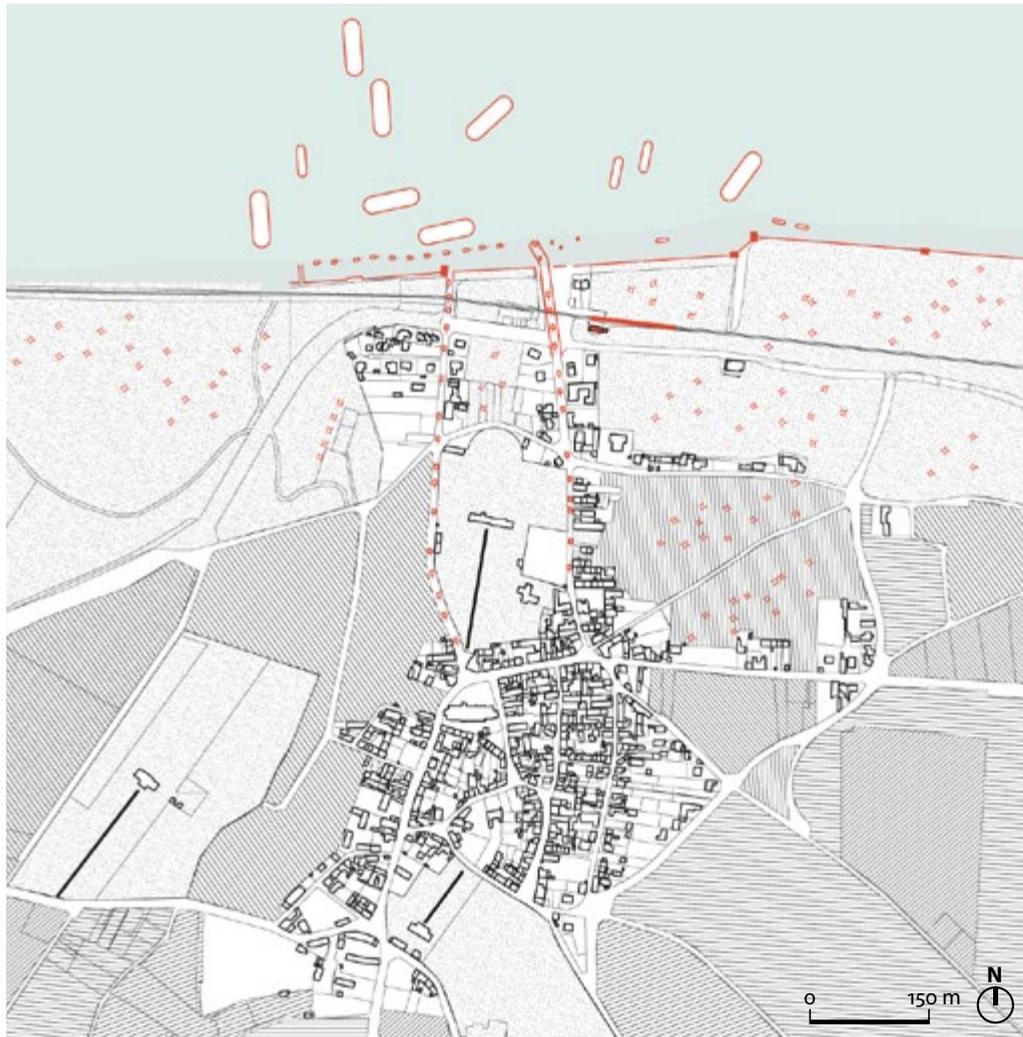
Un principe de pacification de la voirie est proposé. Il permet de garantir des grandes continuités piétonnes jusqu'au littoral en rationalisant l'offre de stationnement. C'est le moyen d'inciter d'autres modes de déplacements à l'intérieur des bourgs, qui sont aujourd'hui principalement parcourus en voiture. Pacifier les brèches, c'est alors redynamiser les centres-bourgs, revaloriser les entrées de ville, lier les équipements touristiques et quotidiens, et in fine redonner à lire un espace qui a joué un rôle-clé dans le débarquement.



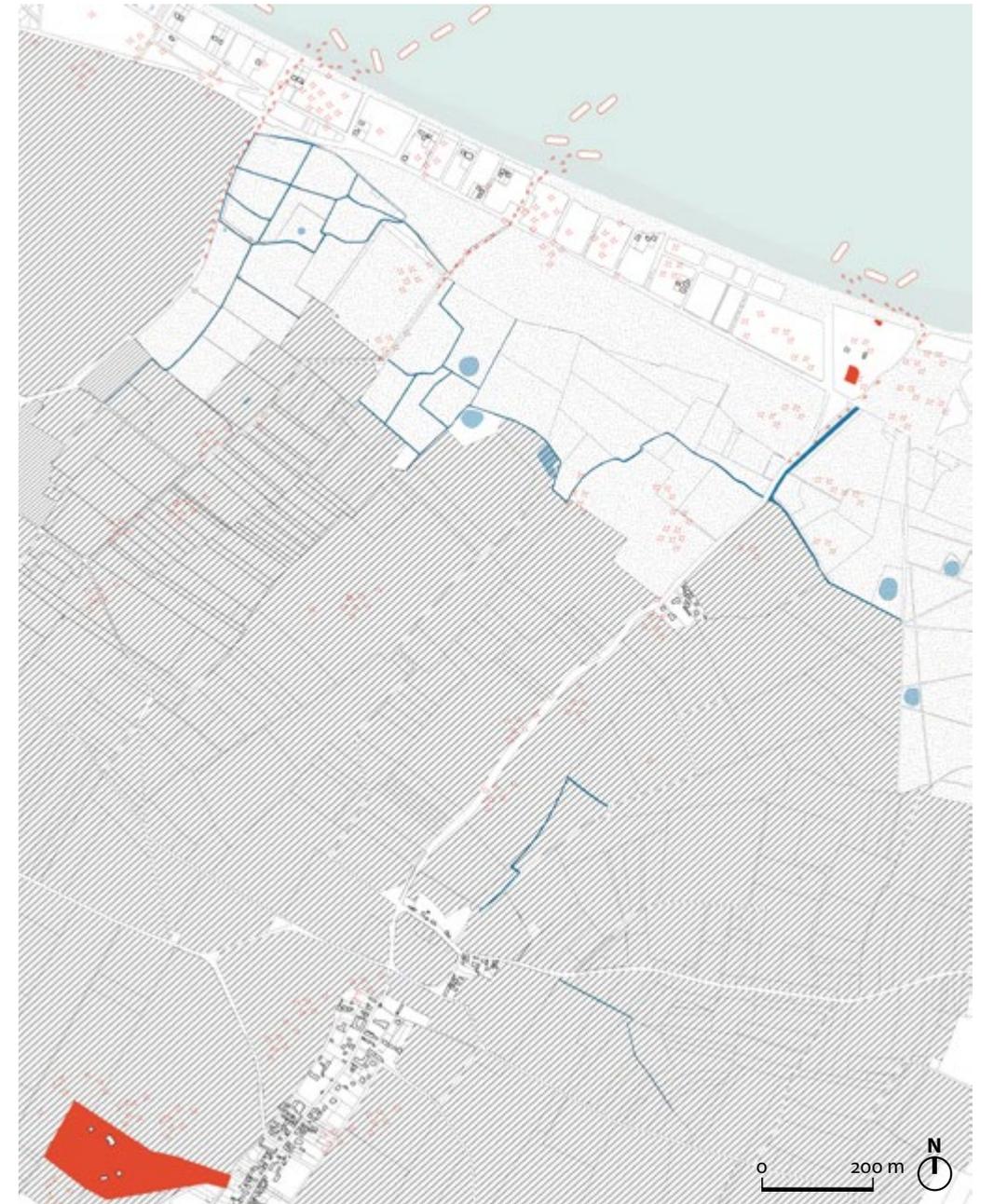
DEUX CAS D'ÉTUDES

Ces deux bourgs ont été le théâtre du débarquement dont ils conservent en plus d'un monument commémoratif un ensemble de vestiges aujourd'hui difficilement perceptibles. L'illustration de ce principe de pacification des brèches est proposé sur des bourgs aux problématiques différentes.

À Bernières-sur-Mer, la proximité du village avec la plage revient à intervenir sur son centre-bourg. Quant à Colleville-Montgomery, l'éloignement du village avec la plage interroge la qualité du lien entre le bourg et le littoral.



Le débarquement à Bernières-sur-Mer



Le débarquement à Colleville-Montgomery



Colleville-Montgomery en juin 1944



Bernières-sur-Mer en juin 1944



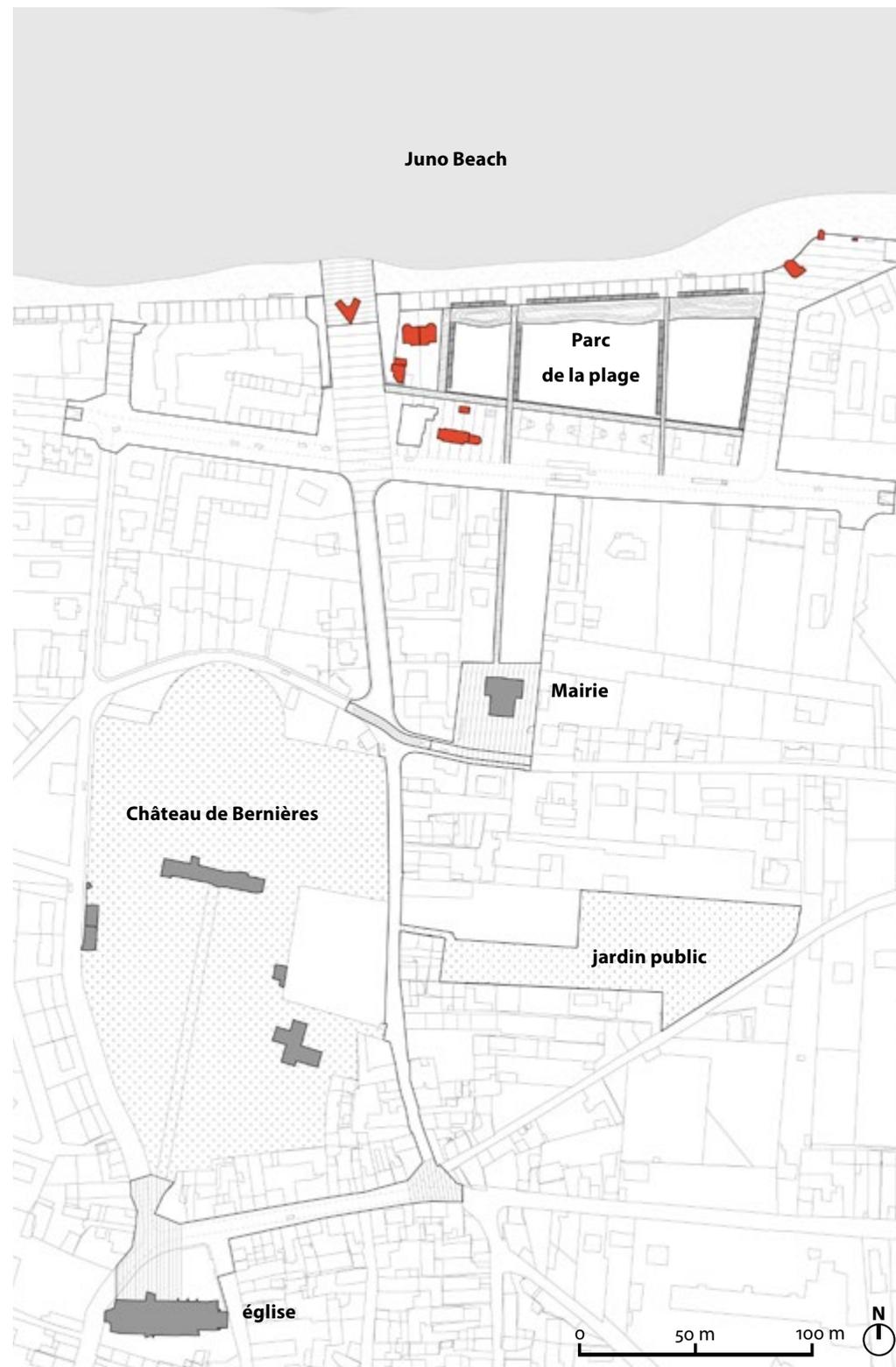
Colleville-Montgomery en novembre 2015



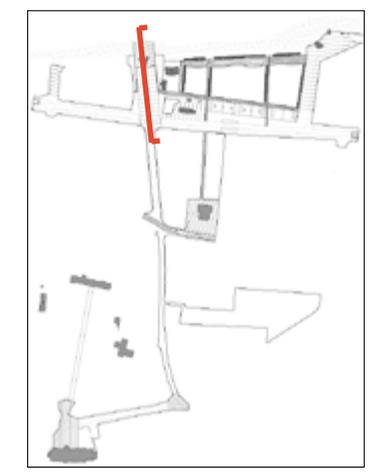
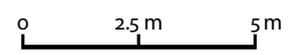
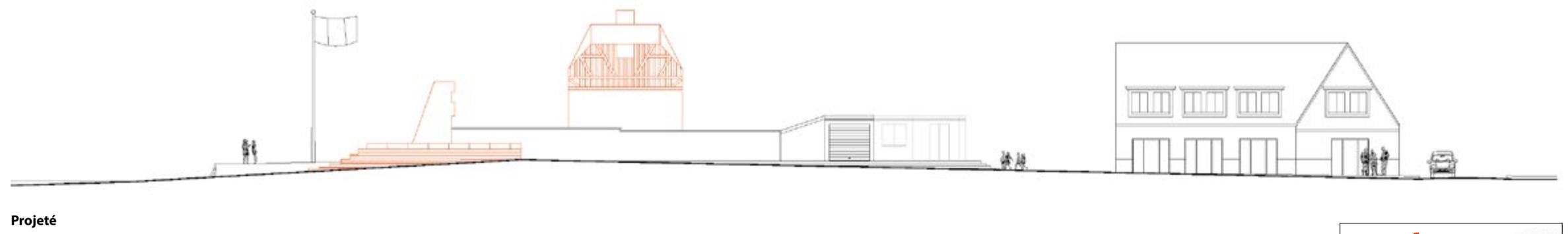
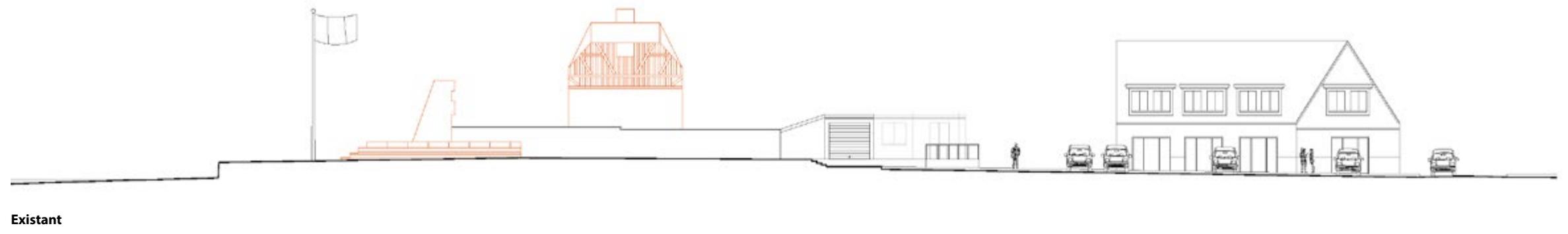
Bernières-sur-Mer en août 2015

Bernières-sur-Mer : revaloriser le centre bourg

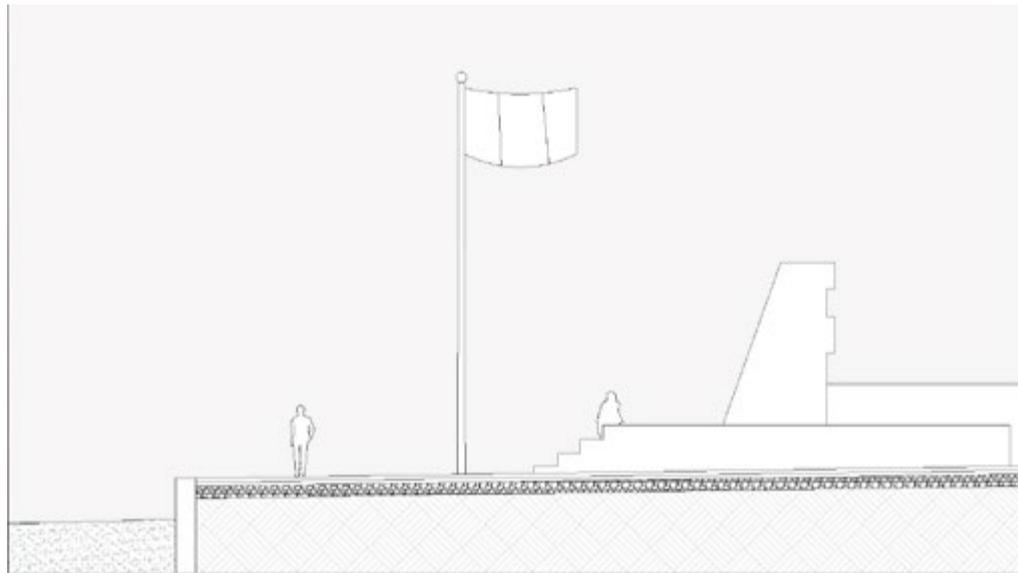
L'espace où s'est déroulé le débarquement permet de délimiter une surface d'intervention qui concentre les actions menées pour revaloriser le centre-bourg. L'accès de la voiture y est limité pour favoriser les continuités piétonnes. Un sol unifié est interrompu par une série de parvis qui mettent en scène les équipements du village : la mairie, l'église, le jardin, la poste, etc. Dans le même temps, le patrimoine du village est mis en valeur afin de relier la visite des vestiges du débarquement, du château, de l'église et du centre-bourg. La promenade se termine enfin sur une grande pente menant à Juno Beach, tandis que l'ancienne friche ferroviaire offre un parc en complément des loisirs proposés sur la plage.



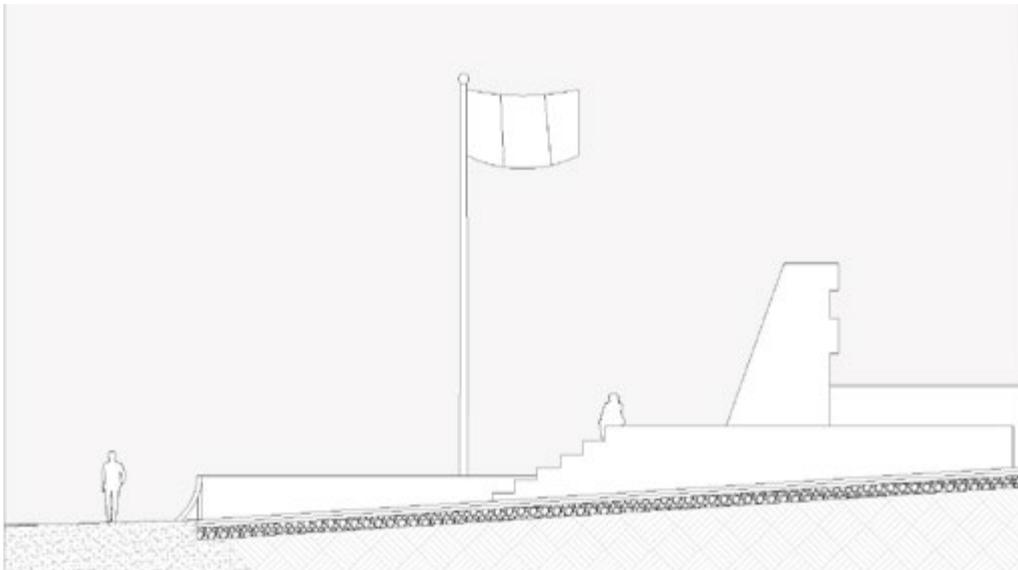
L'aboutissement de la promenade sur Juno Beach



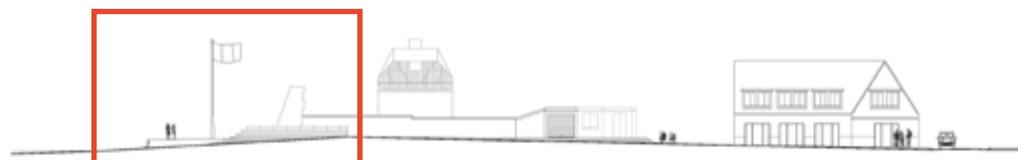
Le monument du débarquement retrouve son lien avec la plage



Existant

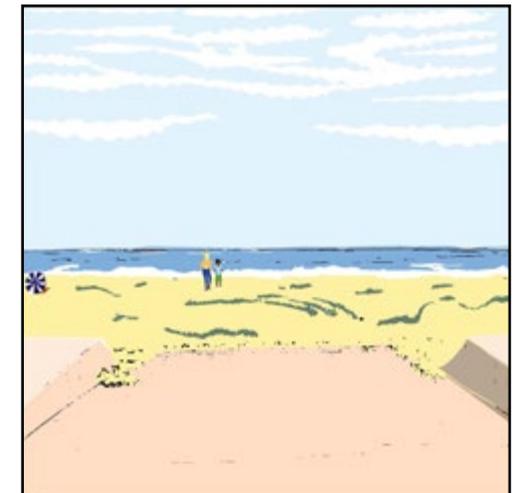
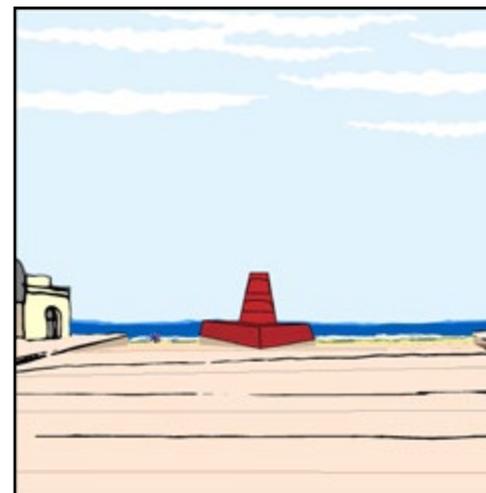
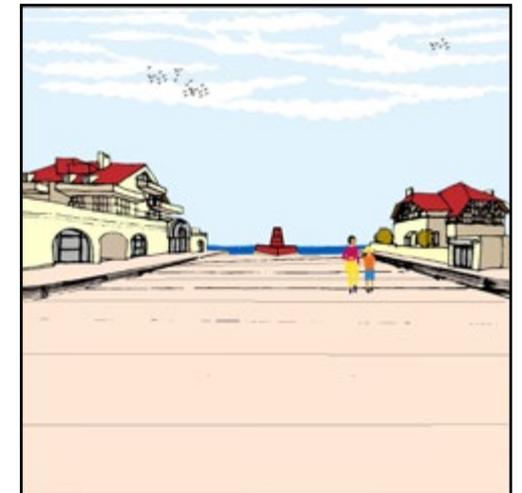


Projeté



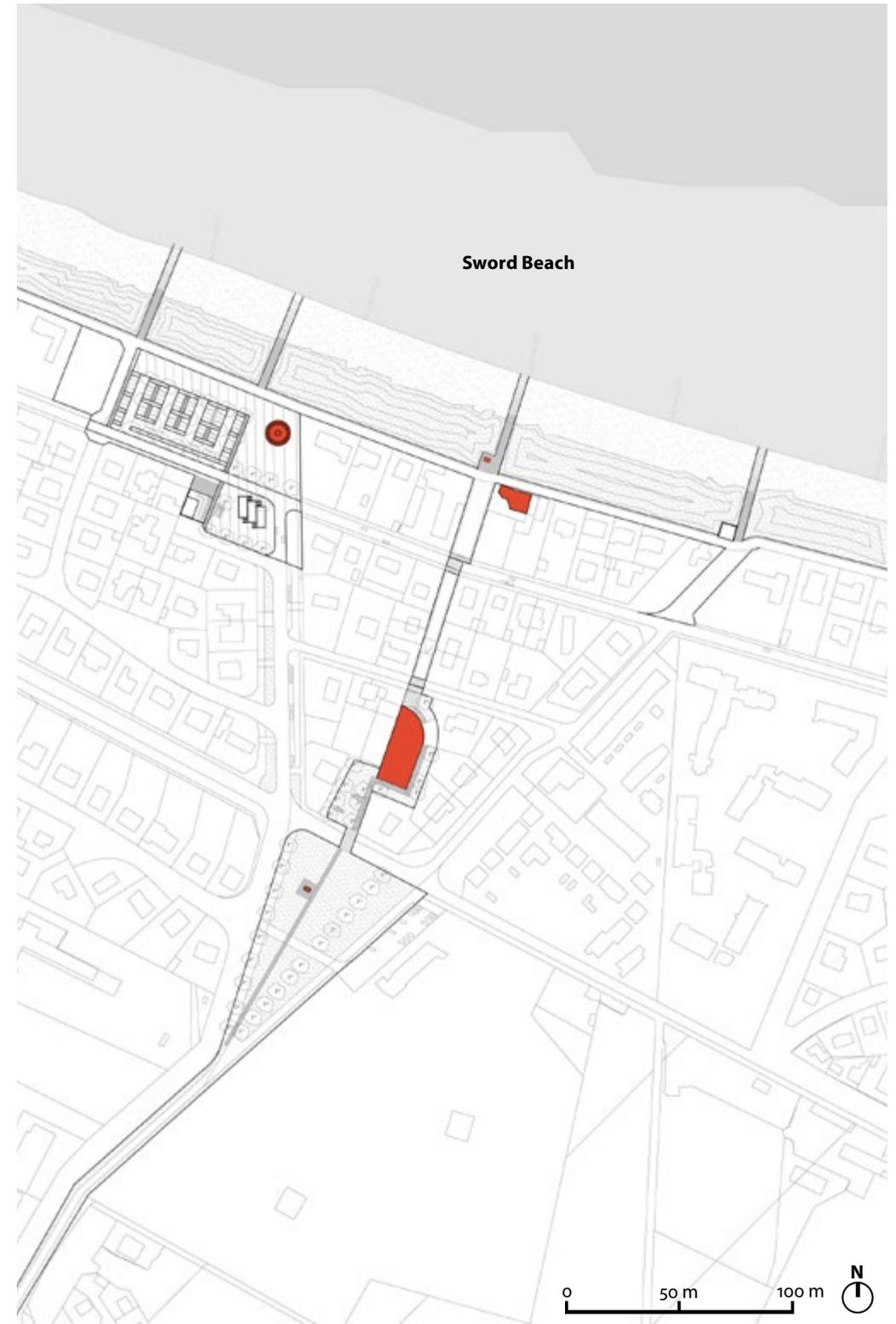
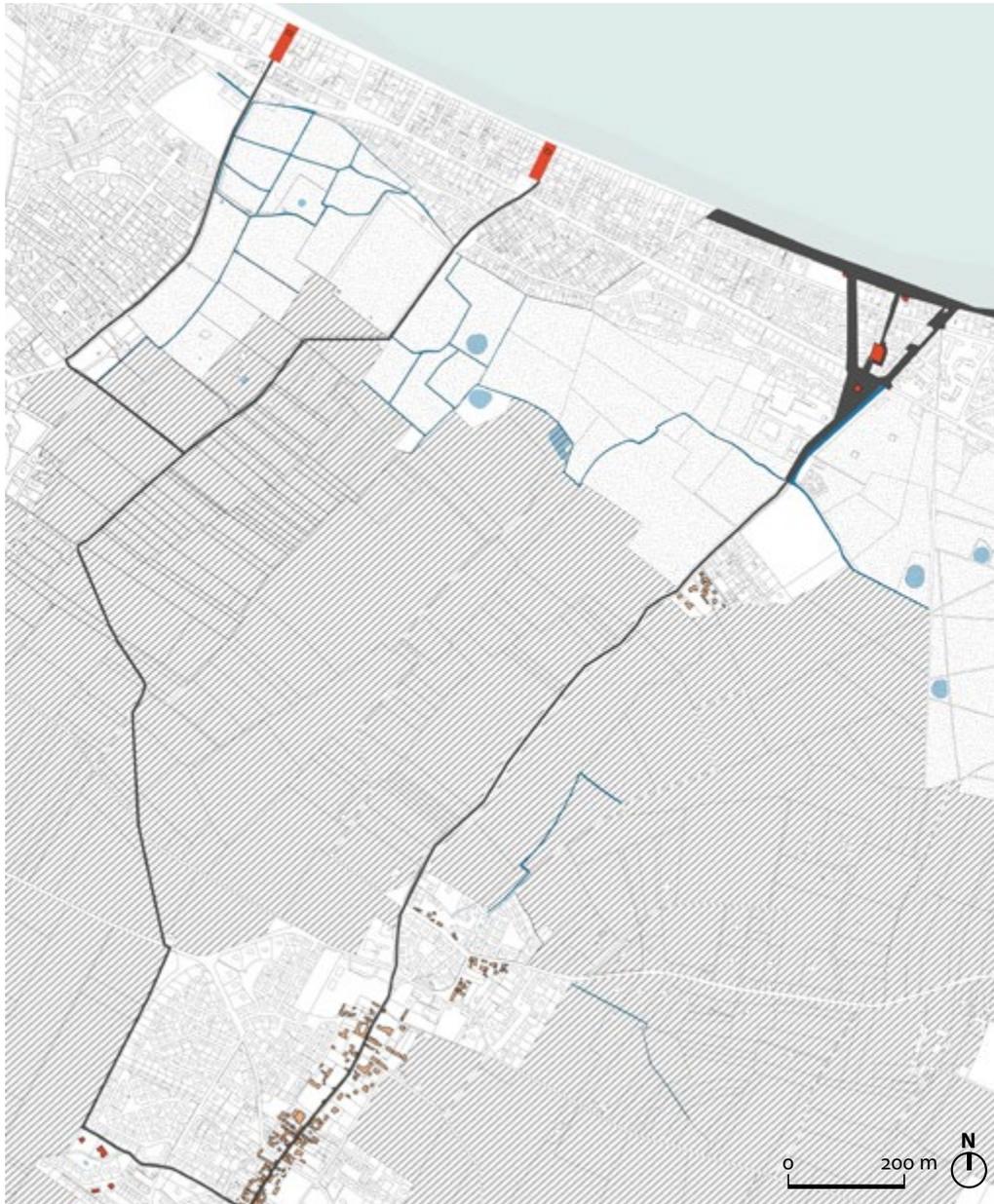
0 5 m

La brèche comme une promenade du centre-bourg jusqu'à la plage



Colleville-Montgomery: consolider le lien bourg-terre / bourg-mer

La rationalisation du stationnement permet de ponctuer la promenade piétonne du littoral par une place s'ouvrant largement sur la route qui mène au village de Colleville. Un parc en entrée de ville se poursuit jusqu'à la plage permettant de révéler des vestiges du mur de l'Atlantique. Cet aménagement permet ainsi la requalification de l'entrée de ville de Colleville plage et amorce un réseau de promenades qui rejoignent la promenade de la côte 50.



La promenade menant à Colleville s'annonce depuis le littoral





Courseulles-sur-Mer

**3.
Les vallées :
relier les plages
du débarquement
à l'arrière-pays**



DIAGNOSTIC

Des vallées sans fin

Les vallées qui encadrent la Plaine de Caen offrent un paysage fluvial pittoresque qui contraste radicalement avec l'*openfield* de la Plaine de Caen. Elles ont joué un rôle important dans le débarquement : prendre le contrôle de ces fleuves constituait un objectif prioritaire afin de permettre la traversée est-ouest des troupes. Aujourd'hui la vallée de l'Orne qui débouche à Ouistreham est un paysage industriel en friche et une vallée historiquement active, marquée par la présence du port Caen-Ouistreham. À l'ouest, la vallée de la Seulles se caractérise par un paysage de vallons et de courbes fluviales douces jusqu'à Courseulles-sur-Mer. C'est une vallée au paysage de nature idéalisée qui offre une infinité de loisirs. Ces deux vallées constituent ainsi des ressources importantes pour la Plaine de Caen, autant que pour les villes qui sont implantées sur leurs estuaires.

Pourtant, Courseulles-sur-Mer et Ouistreham ne profitent que très peu de leurs vallées auxquelles elles tournent le dos, préférant urbaniser le littoral de manière offensive et générique. Aucun débouché n'est offert à ces espaces naturels qui viennent buter sur des entrées de ville standardisées, privant les estuaires de leurs particularités. Le lien littoral-arrière-pays ne se fait pas, alors même qu'il pourrait être une ressource touristique complémentaire à ces villes en perte d'attractivité, et le moyen d'apporter une qualité de vie exceptionnelle entre nature et littoral.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

Franchir les estuaires

Pour rétablir le lien entre les villes et leurs vallées, il est nécessaire de permettre le franchissement des estuaires en créant des promenades continues entre la vallée et le littoral. Cette proposition permet de positionner les villes comme des « ponts » reliant les plages du débarquements et les fleuves. L'espace public devient la base sur laquelle des équipements touristiques ou quotidiens peuvent prendre place. Il permet de lier le tourisme mémoriel des plages du débarquement avec les autres tourisms. Sur cette trame d'espace public, les villes peuvent déployer une urbanisation qui tire profit de leur position d'estuaire.



La vallée de la Seulles



La vallée de l'Orne



L'estuaire de la Seulles



L'estuaire de l'Orne à Ouistreham



CAS D'ÉTUDE

Courseulles-sur-Mer

La gestion de l'estuaire de la Seulles par la ville de Courseulles-sur-Mer a façonné un port, une île productive et une presqu'île dunaire. C'est sur cette dernière que le débarquement s'est déroulé. Après 1944, la ville a subi un fort développement urbain et touristique, et à mesure que son estuaire s'est urbanisé, les liens avec la vallée de la Seulles se sont rompus, tant du point de vue des cheminements que des liens économiques et culturels. La ville se confronte donc actuellement à sa vallée et à son estuaire plutôt qu'elle ne l'intègre dans son fonctionnement.

- 1** La presqu'île de l'estuaire de la Seulles
- 2** L'île de Courseulles-sur-Mer



Un parcours discontinu depuis la presqu'île jusqu'à la vallée de la Seulles

La presqu'île accueille aujourd'hui le Centre Juno Beach, musée sur l'histoire du débarquement. Seule une partie de cette presqu'île est aménagée, l'autre servant de stationnement pour campings-cars. L'accès au centre Juno Beach se fait difficilement depuis le centre-ville : il est brouillé par l'omniprésence de la voiture. L'île, quant à elle, subit une urbanisation de type « Pierre et Vacances » : s'y est construit un ensemble de résidences touristiques fermées, qui tournent le dos à l'espace public et ne tirent pas parti des qualités de l'île sur laquelle elles s'implantent.

1 La voie de desserte principale de l'île

▲ Accès bâti



Le Centre Juno Beach : un aménagement de loisirs



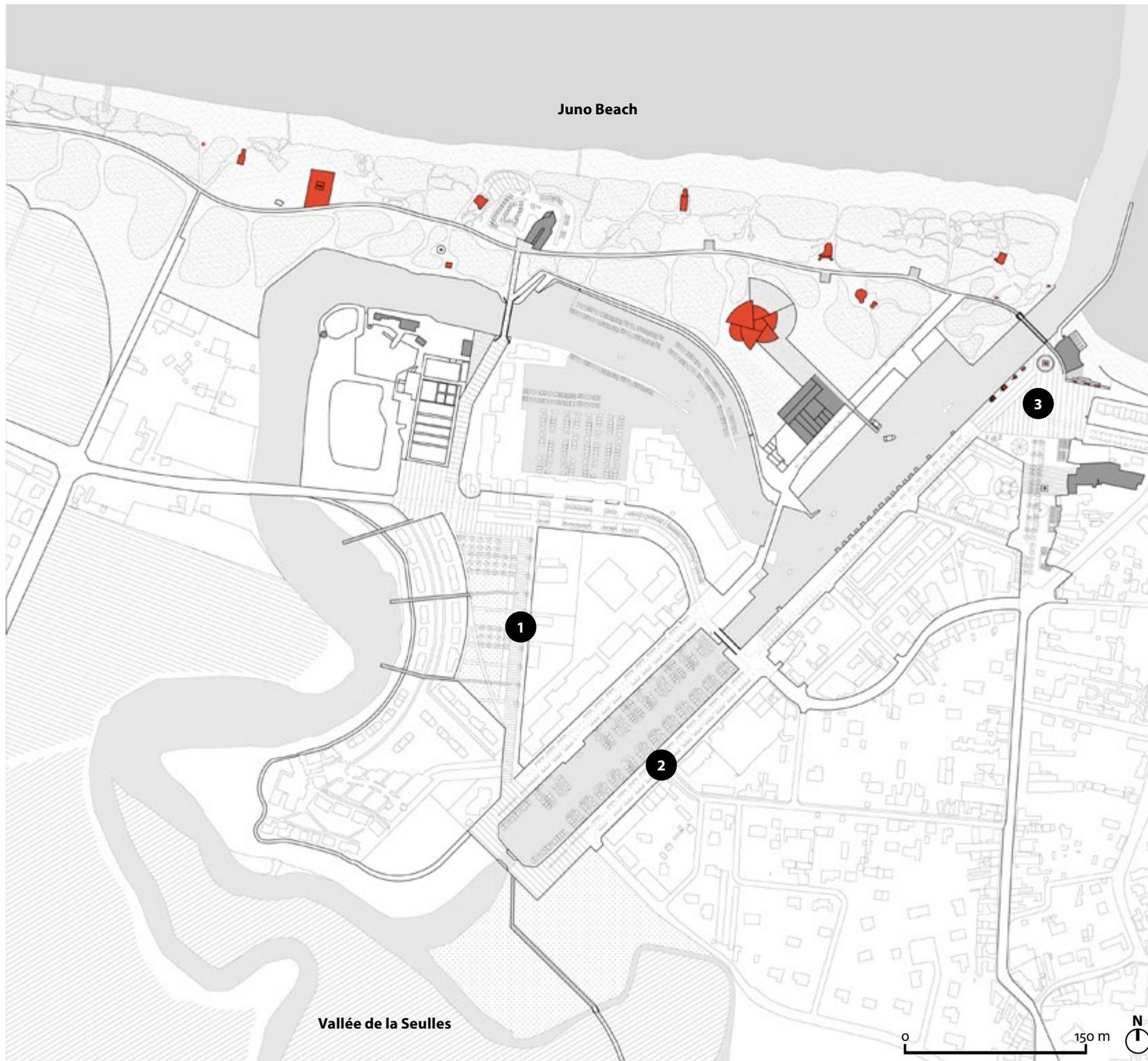
Se rendre au Centre Juno Beach : le parcours du combattant



Une presqu'île du débarquement aux allures de camping



Une île « Pierre et Vacances »

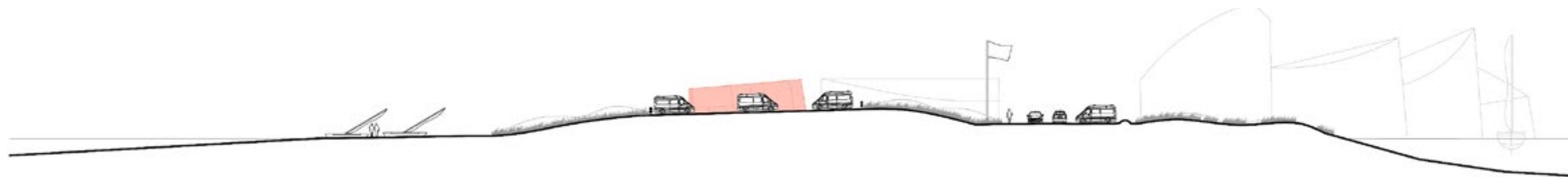


Trois promenades pour relier la presqu'île à la Seulles

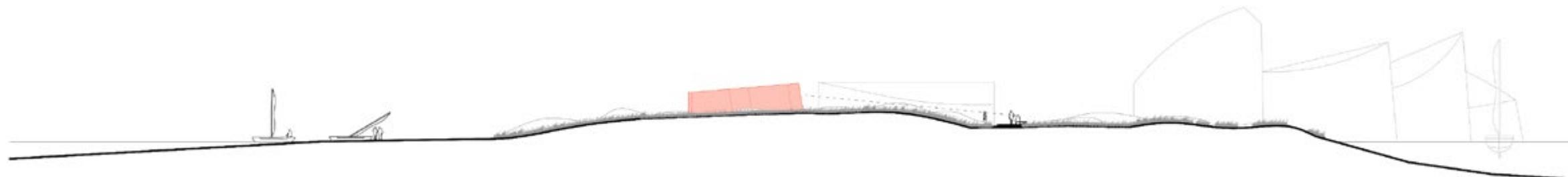
Relier la Seulles à la presqu'île par trois promenades apparaît comme le moyen d'encadrer une urbanisation au coup par coup et d'enrichir les pratiques quotidiennes, tout en intensifiant le tourisme et en redonnant une lecture complète du débarquement depuis la presqu'île jusqu'au fleuve.

- 1** La promenade insulaire consiste en la piétonnisation de l'île et de la presqu'île par une réorganisation du stationnement le long de la voie centrale de desserte. Par ce biais la presqu'île retrouve son caractère dunaire et des vestiges de la guerre peuvent être mis à jour. L'île permet de faire le lien avec la Seulles en ponctuant le parcours d'un parc en son centre, valorisant ainsi les logements touristiques et offrant un espace vert dans une ville qui n'en disposait pas.
- 2** La promenade du port est actuellement très sollicitée. Elle pourrait faire l'objet d'une diminution de la voirie et d'un réaménagement des quais.
- 3** La promenade urbaine redonne du poids à la place principale dans la continuité de la rue commerciale de la ville. Depuis cette place, une passerelle est aménagée menant directement au centre Juno Beach.

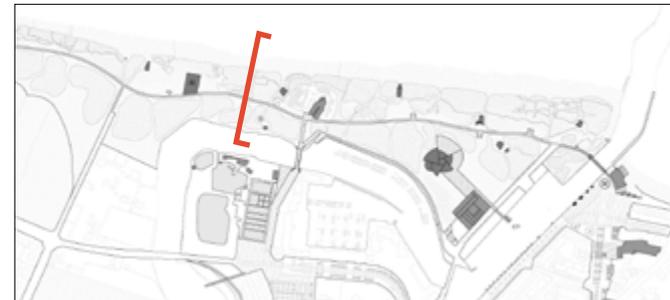
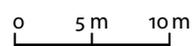
Retour à une presqu'île dunaire



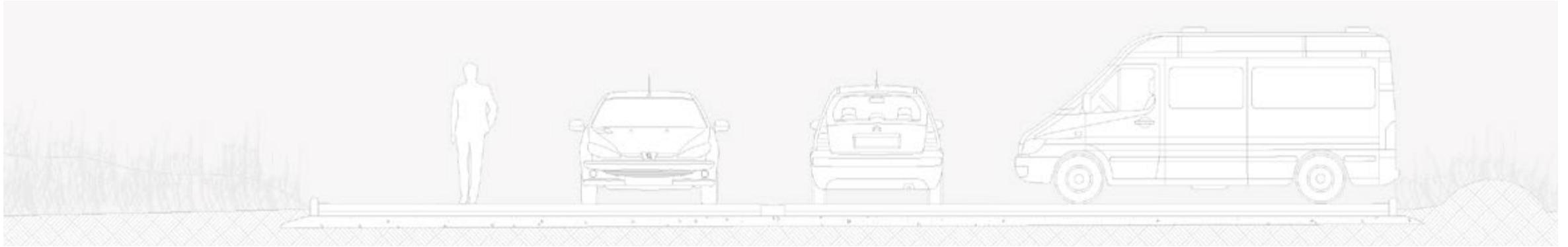
Existant



Projeté



Retour à une presqu'île dunaire



Existant



Projeté

0 50 cm



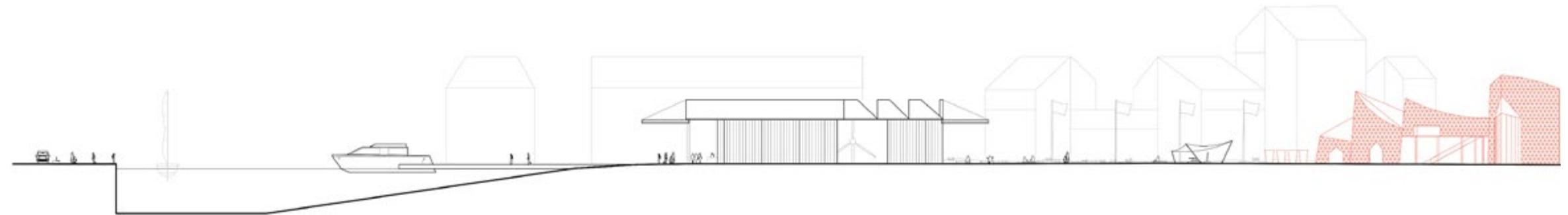
Une presqu'île équipée

Courseulles-sur-Mer peine actuellement à mettre en cohérence les différents équipements muséographiques présents dans la ville. On arrive par exemple au centre Juno Beach en voiture et on en repart aussi vite sans profiter des autres activités que proposent le bourg. Ce fonctionnement est surtout dû à un manque de lisibilité de ces équipements dans la ville.

En interdisant l'accès aux voitures sur la presqu'île, on offre au centre Juno Beach un vrai parvis, tandis qu'un musée de l'éolien est implanté sur ce même parvis en lien avec la construction d'un champ d'éoliennes à 12 km des côtes. Que ce soit par les promenades ou par le regroupement des équipements, les offres touristiques sont plus lisibles. Le tourisme de mémoire s'accolle ainsi à un tourisme portant plus largement sur le devenir des territoires.



Existant



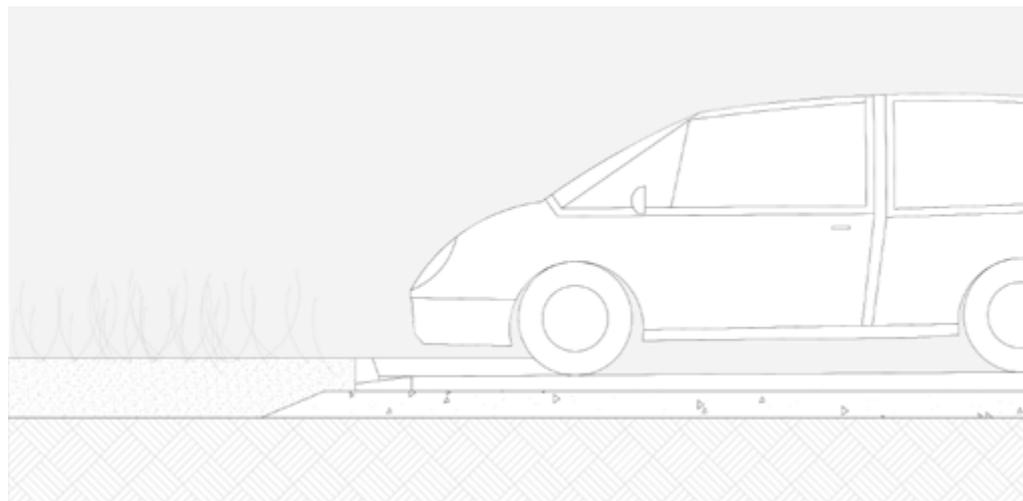
Projeté

0 5 m 10 m



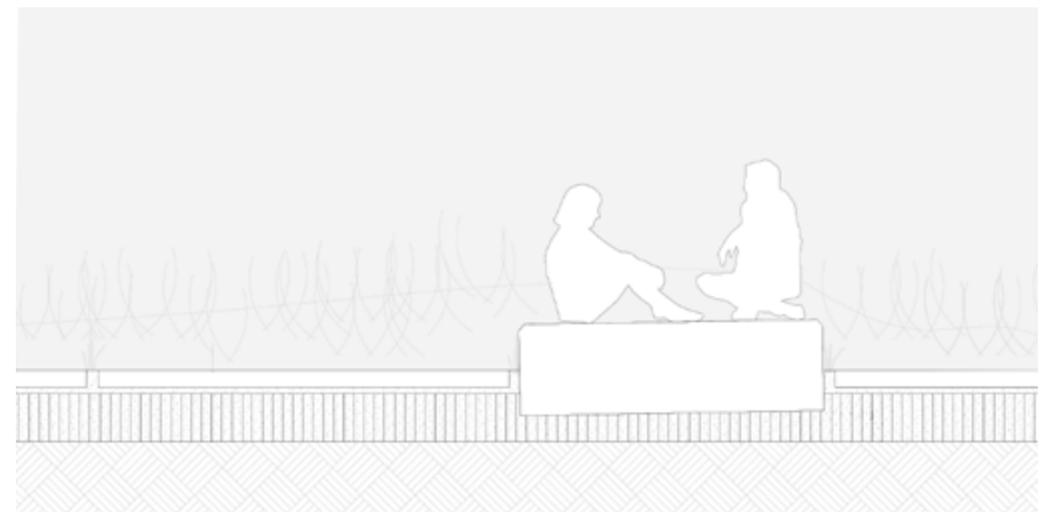
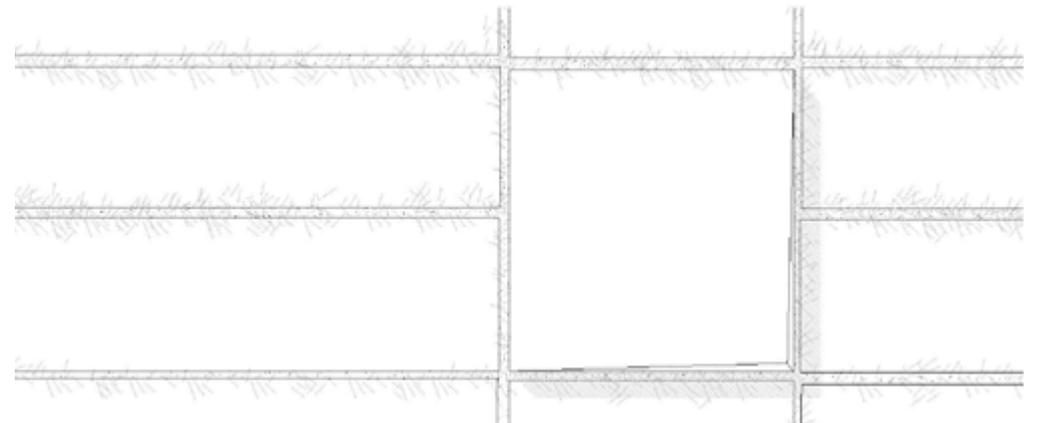
Une presqu'île équipée

Un parvis perméable composé de dalles de béton aux joints engazonnés remplace le parking imperméable. Le sable peut s'immiscer entre les blocs et recréer un paysage mouvant où l'aménagement s'efface au profit de la dune.



Existant

0 50 cm

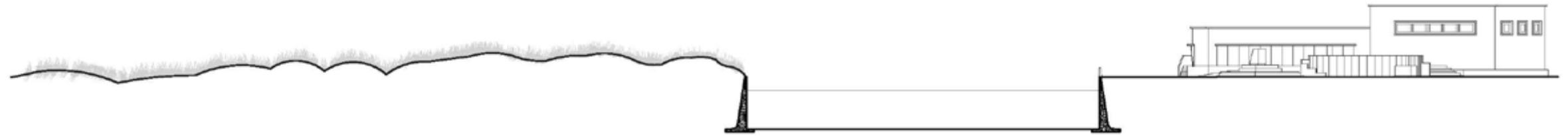


Projeté

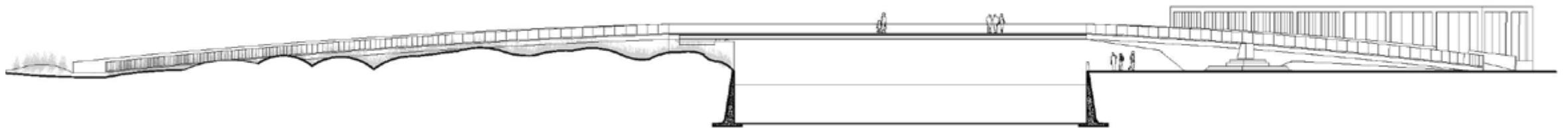


Une presqu'île au centre de la ville

La création d'une passerelle permet de relier le centre Juno Beach au centre-ville. Elle s'amorce sur la place, entraînant la restructuration du musée de la mer, et se pose sur les dunes avant de mener jusqu'au musée.



Avant



Après

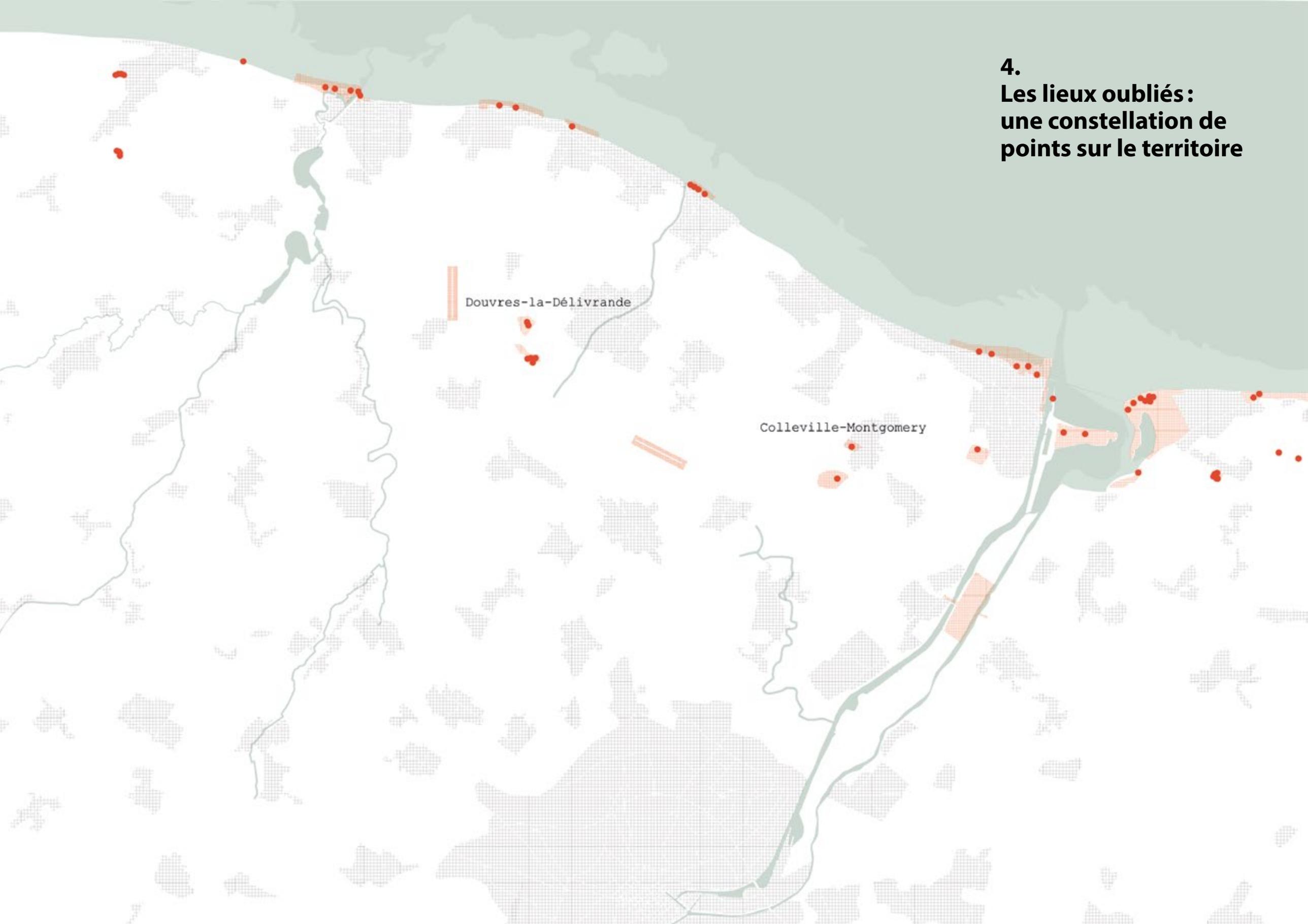
0 5m



L'arrivée à Juno Beach depuis la vallée de la Seulles



**4.
Les lieux oubliés :
une constellation de
points sur le territoire**





DIAGNOSTIC

Les ruines dans le paysage

Un ensemble de vestiges, principalement issus du mur de l'Atlantique, sont dispersés sur le territoire. Ces lieux sont appréciés pour leur caractère de ruines qui surgissent dans le paysage. Ils ne sont que rarement répertoriés et souvent connus des seuls riverains qui en tirent une certaine fierté. Ils abritent des usages divers : granges, boîtes de nuit, etc. ; ou ils sont parfois simplement oubliés et partiellement enfouis. La violence de la guerre dont ils sont issus a été oubliée, et les nouveaux usages dont ils font l'objet parviennent presque à les rendre ordinaires. Pour autant, la singularité de leur architecture nous rappelle leur histoire, faisant cohabiter la mémoire avec le quotidien. Une tension semble naître dans ces lieux qui semblent appartenir au présent tout en ne cessant de renvoyer à d'autres temps. Se jouent alors sous nos yeux les procédés mêmes de la mémoire, n'arrêtant jamais de se construire pour les besoins du présent. Ces vestiges sont les témoins du temps qui passe et quelque part de l'oubli qui arrive.

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT

Laisser se faire

L'attitude adoptée ne décide pas de la monumentalisation de ces lieux ni de leur effacement. Elle consiste à se garder de tout interventionisme excessif en ne réalisant que quelques aménagements simples de sol. Ces derniers permettent de maintenir ces objets dans le paysage tout en laissant des usages éphémères et ordinaires se développer. C'est une attitude qui met à l'honneur une construction endogène de la mémoire, en somme une mémoire issue du lieu et non imposée à elle. Les ruines deviennent alors le contrepoint à la muséification des vestiges, à leur commémoration ou à leur destruction. C'est aussi le moyen de faire exister sur la Plaine de Caen autant de formes de mémoire qu'il y a de vestiges.



Batterie Morris à Colleville-Montgomery

Radar à Douvres-la-Délivrande

Conclusion

Comment concilier la mémoire du débarquement avec le tourisme et les pratiques quotidiennes sur la plaine de Caen ? Et plus généralement, comment faire de cette mémoire une question d'aménagement ?

En refusant l'attitude qui aurait consisté à patrimonialiser tous les vestiges de la guerre et donc à figer le territoire, notre démarche cherche à faire coexister la mémoire et les usages ordinaires. Cette coexistence s'illustre « de visu » par la cartographie et « in situ » par la requalification de l'espace public et la valorisation du paysage.

Carte et guide

La carte de la Plaine de Caen n'est pas uniquement un support de représentation du réel visible : elle y ajoute les traces effacées du débarquement, les rendant présentes, ainsi que les logiques territoriales et touristiques actuelles. En superposant ces strates, des concordances se font jour et permettent une lecture simultanée de la structure et de l'épaisseur du territoire, qui devient alors support de nouveaux aménagements. En alternative aux circuits touristiques fermés et réducteurs, la cohésion entre mémoire et géographie permet ainsi d'établir une vision en réseau où le touriste devenu visiteur arpente la plaine selon un maillage de chemins et de routes. Faire coïncider mémoire et géographie permet également de repérer des grands types de situations à l'aménagement souvent problématique. La répétition de ces situations, non seulement sur la Plaine de Caen mais aussi sur l'ensemble du Calvados, que ce soit le littoral, les brèches ou les vallées, suggère que la démarche de cette étude peut être extrapolée à l'ensemble du département du Calvados. La carte constitue ainsi un guide aussi bien pour le touriste que pour l'habitant et l'aménageur. Elle ne se définit plus comme un outil de planification ou de visite figé, mais au contraire comme la base sur laquelle peuvent venir se superposer et se compléter la mémoire des habitants, les expériences du visiteur et les projets de l'aménageur.

Espace public

Notre proposition démontre également l'importance de l'espace public pour faire que la mémoire ait une existence et joue même un rôle majeur dans l'aménagement des villes et des paysages. En révélant les spécificités morphologiques des sites sur lesquels s'est déroulé le débarquement, la requalification de ces espaces publics et de ces paysages donne à lire les événements de la guerre tout en favorisant les usages contemporains. Par la coexistence dans l'espace public du passé et de l'actuel, c'est un double mouvement qui s'opère. Les lieux de mémoire ne subissent plus l'aménagement : ils y participent largement. Ils informent alors l'espace public qui, à son tour, informe la mémoire. Cela permet au visiteur comme à l'habitant de comprendre un lieu et son histoire dans un même mouvement.

Projet et histoire

En nous confrontant à la mémoire de la guerre, l'étude nous a interrogés de front sur la manière de prendre en compte l'histoire dans le projet. La stratification des couches historiques qui constituent le territoire n'est pas toujours perçue comme une richesse pour le projet. Et quand elle est considérée, l'histoire est souvent réduite à un atout économique via sa mise en valeur par le tourisme, ou perçue comme un frein qui, du fait de la patrimonialisation de certains éléments, enrayerait la transformation du territoire. À l'inverse, nous avons considéré au fur et à mesure de notre travail que l'histoire ne se réduisait pas à un ensemble de vestiges isolés, d'objets patrimonialisés, mais qu'il fallait la considérer à une échelle plus large, dans son lien intime avec le territoire, les deux étant quasiment homologues. Donner à lire le territoire par le projet revient ainsi à donner à lire son histoire, les événements qui s'y sont déroulés et les traces qui en résultent. Plutôt que de s'ignorer ou de simplement se juxtaposer, le projet et l'histoire peuvent ainsi s'alimenter réciproquement et nourrir la transformation des territoires de la mémoire.

Bibliographie

Ouvrages

CARERI Francesco, *Walkscapes, la marche comme pratique esthétique*, Paris, Éditions Jacqueline Chambon, 2013.

CORNER James (dir.), *Recovering Landscape: Essays in contemporary Landscape Architecture*, New York, Princeton Architectural Press, 1999.

JACKSON John Brinckerhoff, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, Paris, Éditions du Linteau, 2005, [1980].

LOWENTHAL David, *Passage du temps sur le paysage*, Gollion, Infolio, 2008.

MAGNAGHI Alberto, *La biorégion urbaine, petit traité sur le bien commun*, Paris, Association culturelle Eterotopia France, 2014.

MAROT Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Paris, La Villette, 2010.

RAMBERT Franck, *Jardins de guerre. Les cimetières britanniques sur le front ouest*, Genève, MétisPresses, 2014.

VIRILIO Paul, *Bunker archéologie*, Paris, Galilée, 2008.

Articles

BÉNABENT Juliette, « Menu D-Day et balade en Jeep : le Débarquement, un sacré business » *Télérama*, 6 juin 2015, <http://www.telerama.fr/monde/menu-d-day-et-balade-en-jeep-en-normandie-tout-le-monde-debarque,127472.php>.

DILLER + SCOFIDIO, « Hostilité et hospitalité » et « Suit Case Study : le passé comme production nationale », in id., *Back to the Front: Tourisms of war*, FRAC Basse-Normandie, 1994, pp. 32-53 et 278-294.

MURAT Laure, « La mémoire contre l'histoire, et inversement » , *Libération*, 2 février 2016, http://www.liberation.fr/debats/2016/02/02/la-memoire-contre-l-histoire-et-inversement_1430596.

WHITING Sarah, « Tactical Histories » in DILLER + SCOFIDIO, *Back to the front: Tourisms of war*, FRAC Basse-Normandie, 1994, pp. 70-80.

Études (classement chronologique)

T. Leverrier Paysagiste, S. Leyour Paysagiste, B. Flin Architecte et Atelier Vert Latitude paysagistes, *Opération Grand Site - Normandie 44. Les paysages naturels dans la Bataille de Normandie* , DIREN Basse-Normandie, 2004.

Atelier Vert Latitude paysagistes et Jean Quellien, *Étude d'aménagement paysager du site de la Batterie de Longues-sur-Mer*, Calvados Littoral Espaces naturels, 2004.

DIREN Basse-Normandie, Caen, *Opération Grand site Normandie 44. II Paysages Historiques*, Caen, 2009.

DGCIS, Ministère de la Défense Direction de la mémoire du patrimoine et des archives, Atout France, *Mesure et analyse des retombées économiques du tourisme de mémoire sur le département du Calvados*, 2011.

Calvados Tourisme, *Dossier de Presse 2014. Le Calvados, destination de mémoire*, 2013.

Global Ingénierie, *Protection et mise en valeur du patrimoine de la Seconde Guerre mondiale à Courseulles-sur-Mer. Ouverture au public de galeries du Mur de l'Atlantique*, Ville de Courseulles-sur-Mer, 2013.

Tourisme de mémoire en Normandie. Contrat cadre de destination, 2014.

Projet de candidature des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco, Délégation permanente de la France auprès de l'Unesco et Région Basse-Normandie, 2014.

ROUPSARD Daniel, *Courseulles-sur-Mer note concernant le tourisme mémoriel*, Ville de Courseulles-sur-Mer, 2015.

Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre d'une démarche « Qualité Tourisme » dans un site de mémoire, Direction générale des entreprises, Ministère de la Défense et Direction de la mémoire du patrimoine et des archives, 2015.

Trace TPI cabinet conseil, *Plan marketing Tourisme de mémoire en Normandie*, Comité régional de tourisme de Normandie, 2015.

Atelier Folléa-Gautier paysagistes, *Plan de paysage sur les Sites du Débarquement du 6 Juin 1944*, Région Basse-Normandie, 2015.

Atelier Folléa-Gautier paysagistes, *Diagnostic et orientations d'aménagement, Pointe du Hoc*, DIREN Basse-Normandie, s.d.

**Habiter Cabourg
Du risque aux marais**

Commanditaire de l'étude

Direction départementale
des territoires et de la mer du Calvados

Étudiants

Justine Caussanel
Lucas Meliani
Anys Merhoum
Marion Savignon

Cette étude a été menée d'octobre 2015
à février 2016 dans le cadre de l'atelier
de projet urbain et territorial du DSA
d'architecte-urbaniste encadré par Éric Alonzo,
Frédéric Bonnet et Christophe Delmar.

La rédaction du présent cahier a été
accompagnée par Paul Bouet
et sa mise en page par Julien Martin.

**Diplôme de spécialisation
et d'approfondissement (DSA)
d'architecte-urbaniste délivré par le ministère
de la Culture et de la Communication,
dirigé à l'École d'architecture de la ville
& des territoires à Marne-la-Vallée
par Éric Alonzo et Frédéric Bonnet, architectes
urbanistes**

Coordination administrative
Nathalie Guerros
tél. +33 (0)1 60 95 84 66
nathalie.guerros@marnelavallee.archi.fr

École nationale supérieure d'architecture
de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée
12 avenue Blaise Pascal, Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
www.marnelavallee.archi.fr

Au sein de l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée, le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) d'architecte-urbaniste forme chaque année une vingtaine d'architectes et de paysagistes déjà diplômés au projet urbain et territorial. La majeure partie de ce post-diplôme est dédiée à la réalisation d'études à caractère prospectif commanditées par des collectivités territoriales, des institutions publiques ou des organismes privés.

Au-delà des réponses particulières à des problématiques urbaines spécifiques, ces travaux contribuent bien souvent à faire émerger de nouveaux questionnements et à expérimenter de nouvelles approches dont la portée peut être plus générale. Ces cahiers sont ainsi destinés à faire partager le résultat de ces recherches auprès du monde universitaire et professionnel et plus largement auprès de tous ceux qui s'intéressent aux questions que posent l'architecture, la ville et les territoires.

Le territoire comme guide

Tourisme de mémoire dans le Calvados

Comment faire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale une question d'aménagement? Dans quelle mesure la mémoire du débarquement peut-elle participer à l'activité touristique tout en enrichissant les pratiques quotidiennes sur le territoire du Calvados?

La Plaine de Caen, comme l'ensemble de la Normandie, accueille une importante activité touristique liée à la visite des sites de la Seconde Guerre mondiale. Face à l'évolution des pratiques touristiques, à la disparition des vétérans et à la dégradation des paysages du fait d'une urbanisation toujours plus générique, la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados s'interroge sur le rôle que le tourisme mémoriel peut encore jouer dans le développement du territoire. En parallèle, les plages du débarquement, pourtant soumises à un tourisme de loisirs intensif, sont en passe d'être inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. L'établissement d'une nouvelle cartographie du territoire révèle la superposition entre les vestiges historiques, les logiques géographiques et l'urbanisation actuelle, et sert de guide au projet comme au visiteur. Le développement du maillage de voies et de chemins existants qui structurent la Plaine de Caen permet ensuite d'envisager de nouvelles pratiques de déplacement, d'unifier la constellation de lieux de mémoire isolés, et d'articuler le tourisme mémoriel aux autres formes de tourisms. Enfin, quatre interventions sur des situations emblématiques des problèmes qui se posent à l'interface entre pratiques quotidiennes et activité touristique amènent à formuler des principes d'aménagement généralisables à d'autres cas. En révélant la géographie des plages, des brèches, des bourgs, des vallées et de l'arrière-pays, c'est in fine les événements qui s'y sont déroulés et les vestiges qui en résultent qui sont donnés à lire, renouvelant le rapport que l'habitant, le touriste et l'aménageur entretiennent avec le territoire et son histoire.